

SCEAUX

bulletin municipal d'information

JUIN 1985

n° 148



Le Centre de la Petite Enfance (îlot Charaire)

DES EMPLOIS CRÉÉS PAR LA VILLE DE SCEAUX

(voir article page 2)

Pages 4/5, 6

TGV et coulée verte : où en est-on ?

LES SCÉENS

État civil

Période du 28 avril au 25 mai 1985

NAISSANCES

Jeanne, Léna, Estelle PELUARD • Kévin, Sylvain SARRAZIN • Grégory ANTON • Charène MOLINA • Louis, Xavier, François, Marie FRETIN • Claire, Nathalie, Marie WILLEMOT • Alexandra, Solange BRICE • Brice, Maurice, Alexandre, Charles SENDER • Abdrezzak MAHDOUNE • Florent, Richard, Armand ARRIAGADA • Bénédicte, Marie, Elisabeth LAUR • Gauthier, Bernard, Marie TARDY • Nathalie RODRIGUES.

MARIAGES

Claude, Robert ESSELIN et Sophie, Aline, Sabine LUKOVIC • Michel, Maurice, Alexandre PATRY et Claudine, Christine GUARISE • Germain, Roger FRACH et Nathalie, Noëlle JUIF • Michel, Gérard, Jacques JUSTIN et Valérie, Françoise MOMEUX • Denis, Pascal MIORIN et Nathalie, Rita, Marie BARDOUX • Roland, Maurice HENRI et Véronique, Louise, Jeanette FONTANIER • Dominique, Jean, Maurice SIBILLE et Corinne, Patricia, Marie RICAUD.

DÉCÈS

Roger, Louis MARTIN • Léon, Marcel PUCHAULT • Paulette, Henriette LAVAL, veuve DAPPE • Jacqueline, Rolande, Eugénie BERNARD, veuve GUELF • Clémentine, Renée VADROT, veuve KUHM • Irma, Eugénie CHENEL, veuve BONNELAIS • Etienne, Suzanne PERRICHON • Daniel, Fernand, Constant ALLARD • Emilienne, Cécile OULLIE, veuve ALOYD • Suzanne, Louise, Isabelle BECHEREAU, veuve ROUX • Louise, Marie SEGRETAIN, veuve BAER • Antoinette, Marguerite, Virginie ROARETTO, veuve BORIE • Auguste, Armand, Joseph, Marie FLEURET • Mardochée, Roger JAMY • André, René SULPICE • Hélène, Alexandrine CLEMENGET, veuve BARTHIER.

Distinctions

Ordre de la Légion d'honneur

Au grade d'Officier

M. Yves Bechade, 57, avenue Georges-Clemenceau.

Au grade de Chevalier

M. Louis Deny, 9, avenue Le Nôtre.

M. Augustin Girard, 42, avenue Jean-Racine.

Centre Communal d'Action Sociale

Des emplois créés par la ville de Sceaux : 20 postes d'assistant(e)s maternel(le)s

dont 10 à pourvoir dès le 1^{er} septembre 1985

Nous avons besoin d'assistant(e)s maternel(le)s pour créer, dès que possible, ce nouveau service de la ville : **la crèche familiale.**

La crèche familiale est constituée d'un réseau d'assistant(e)s maternel(le)s qui assurent à leur propre domicile la garde de un ou deux enfants, âgés de trois mois à trois ans.

Mère ou père de famille, cette profession est compatible avec votre vie au foyer. Elle vous permet :

- de reprendre contact avec une vie professionnelle momentanément interrompue par l'éducation de vos enfants ;
- d'enrichir votre expérience personnelle par l'observation des enfants des autres, par le stage préalable aussi, destiné à développer vos connaissances en puériculture.

A la différence des assistant(e)s maternel(le)s libres, les assistant(e)s maternel(le)s d'une crèche familiale font partie d'une équipe et disposent d'un local commun au siège de la crèche (Centre de la Petite Enfance, square Blanche-le-Chevallier dans l'îlot Charaire).

La crèche familiale est dirigée par une puéricultrice, Mme Claudine Barbotte, chargée du recrutement et de la formation des assistant(e)s maternel(le)s ainsi que de la surveillance fréquente des enfants.

Un(e) assistant(e) maternel(le) qui exerce son métier dans le cadre d'une crèche familiale municipale :

- est employé(e) par la ville de Sceaux ;
- perçoit une rémunération calculée sur 22 jours par mois ;
- dispose d'un matériel de puériculture confié par le service (landau, lit, poussette, couverts) ;
- suit une formation ;
- participe à un travail d'équipe.

La ville de Sceaux prend en charge les cotisations patronales et cotise à l'Ircantec (régime de retraite complémentaire).

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Claudine Barbotte, Centre de la Petite Enfance, square Blanche-le-Chevallier (îlot Charaire) ; tél. 661 29 50, poste 414.

PERMANENCE DU MAIRE

La permanence de M. Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, qui se tient le

mardi, de 18 h 30 à 20 h, sera assurée jusqu'au mardi 23 juillet inclus.

Suspendue le mardi 30 juillet et pendant tout le mois d'août, elle reprendra le mardi 3 septembre.

décoration d'intérieurs

jean-louis perveaux - décorateur diplômé I.S.P.D.R.

22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION

sommaire

LES SCÉENS	2/3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Distinctions	
<input type="checkbox"/> Des emplois créés par la ville de Sceaux : 20 postes d'assistant(e)s maternel(le)s	
<input type="checkbox"/> Permanence du maire	
<input type="checkbox"/> Quelques conseils du Commissariat de Police	
<input type="checkbox"/> Courses cyclistes	
TGV-ATLANTIQUE	4/5, 6
<input type="checkbox"/> TGV et coulée verte : où en est-on ?	
FÊTES DE SCEAUX 1985	5
AU CONSEIL MUNICIPAL	7
<input type="checkbox"/> L'aménagement de Sceaux continue	
TABLES RONDES DE QUARTIER	8
ENSEIGNEMENT	9
<input type="checkbox"/> L'animation scolaire à Sceaux en 1984/85	
INAUGURATION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	10 et 11
URBANISME-ÉQUIPEMENT	12
<input type="checkbox"/> Circulation : rue Marc-Sangnier et avenue Jean-Racine	
<input type="checkbox"/> Enquête sur les modifications à apporter au POS	
ASSOCIATIONS	13 à 17
COMMUNIQUÉS	18 à 21
PETITES ANNONCES	22
SANTÉ : SERVICES DE GARDE	23

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 148 — JUIN 1985

26^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Patrice Noailles

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

Avant votre départ en vacances,

quelques conseils du Commissariat de Police

Vous allez bientôt partir en vacances, laissant votre habitation, appartement ou pavillon, inoccupée. Vous appréhendez peut-être la venue de cambrioleurs. Vous avez déjà pris ou vous allez prendre les précautions que vous jugez utiles afin de vous préserver de ces visiteurs indésirables. Vous avez prévenu un de vos voisins ou amis, le gardien de votre résidence. **N'oubliez pas que vous pouvez également signaler votre absence au Commissariat de Sceaux en communiquant les renseignements suivants :**

- vos nom, prénoms, adresse très précise (bâtiment, escalier, étage, etc.) ;
- les dates auxquelles vous serez absent de votre domicile ;
- l'adresse de votre lieu de villégiature ;
- le numéro de téléphone auquel on pourra vous joindre ;
- les observations que vous jugez utile de préciser.

Adressez votre correspondance à M. le Commissaire principal, Commissariat de Police de Sceaux, secrétariat, boîte postale 33, 122, rue Houdan 92330 Sceaux.

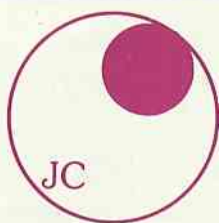
Des passages seront effectués au cours des rondes et patrouilles de jour et de nuit. Cette action ne prétend pas garantir une sécurité totale. Néanmoins, la présence renforcée et les visites inopinées de la police ont un effet dissuasif et augmentent les chances de prise en flagrant délit.

Sachez que, depuis le 1^{er} janvier, les fonctionnaires de police de Sceaux ont arrêté 22 cambrioleurs en flagrant délit.

PROCHAINES COURSES CYCLISTES

dimanche
22 septembre 1985

A l'entraînement !



Jean-Claude

COIFFURE
FÉMININ-MASCULIN

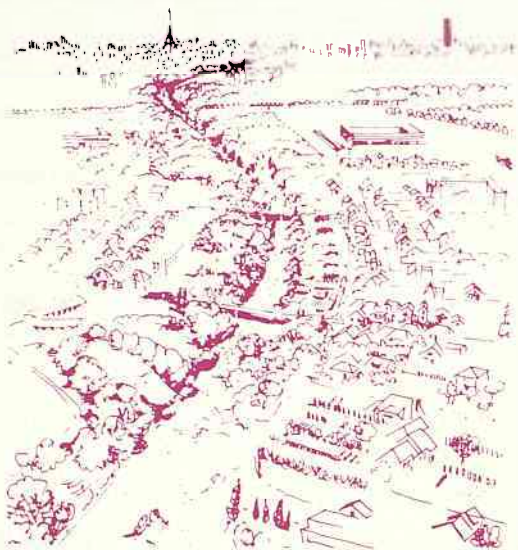


11, rue Auguste-Mounié — 92160 ANTONY — téléphone : 237 53 43 — Ouvert tout l'été

JOURNÉE
CONTINUE

TGV-ATLANTIQUE

TGV et coulée verte : où en est-on ?

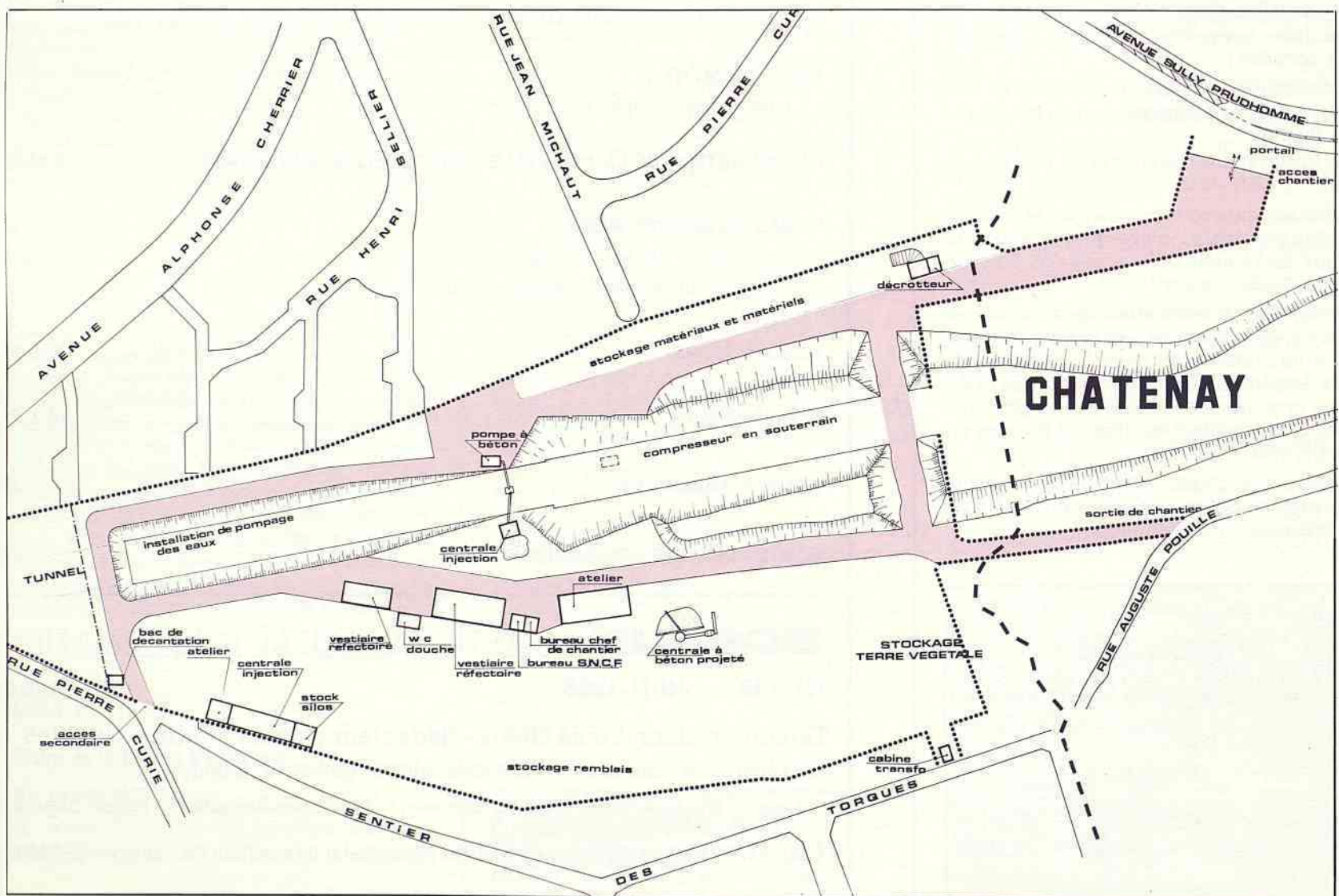


La procédure

Le numéro 142 du Bulletin Municipal d'Information de décembre 1984 a donné les informations techniques essentielles sur le projet de TGV-Atlantique traversant notre commune. L'accord intervenu, en janvier, entre le ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports et le président du Conseil régional, puis l'accord des départements et des neuf communes intéressés, donné le 6 mars, aux statuts du syndicat mixte d'étude et de réalisation de la coulée verte ont levé les incertitudes de finan-

cement. De façon tout à fait concrète, le syndicat a voté, le 17 avril, son premier budget correspondant à l'année 1985.

Les dépenses de coût foncier de couverture SNCF et de travaux d'aménagement se répartissent à raison de 50 % État, 25 % région, 15 % départements, 10 % communes. Sur un total prévisionnel — sur la base de l'avant-projet de l'Institut d'Aménagement de l'Ile-de-France — de 163 MF (valeur janvier 1984), la part de l'État doit donc s'élever à 81,5 MF. Il a été admis qu'elle serait affectée aux travaux de couverture SNCF se montant à 96,4 MF. La participation



Plan des installations du chantier de la zone sud de Sceaux. On aperçoit la piste de circulation construite pour la desserte du chantier, l'accès principal pour les camions à la limite de Châtenay et l'accès secondaire pour le personnel ou des voiturettes à l'angle de la rue Pierre-Curie et du sentier des Torques.

pépinières
CROUX

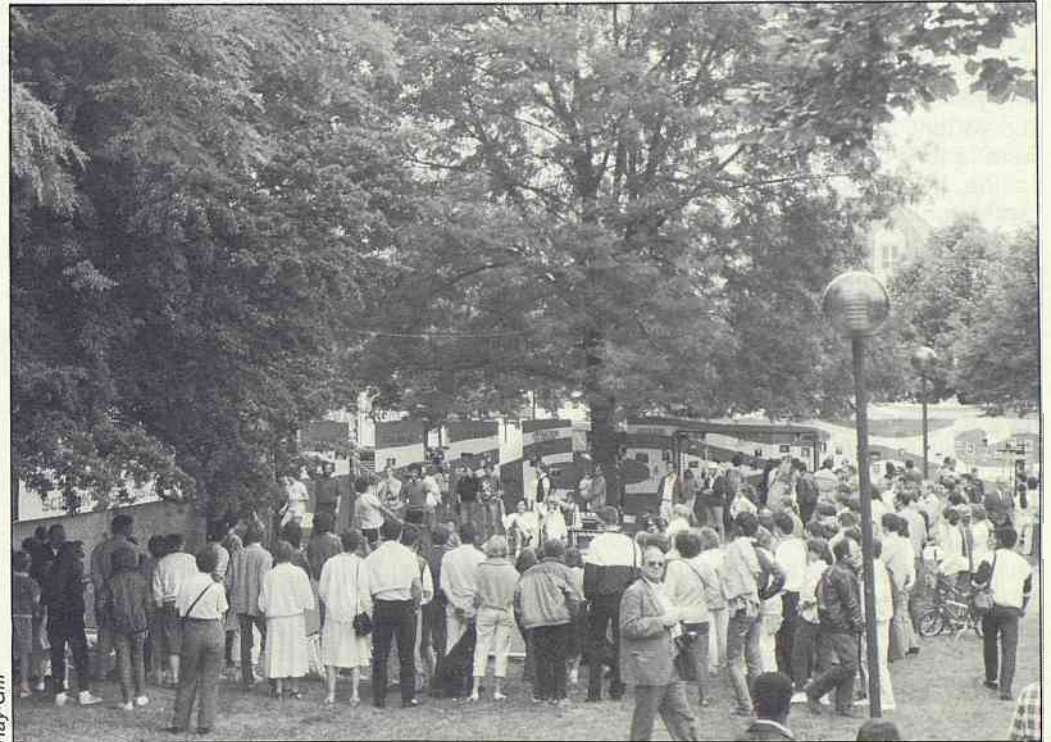
tél. 661.04.06
46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

*achetez
au producteur !*

vente de plantes
de Terre de bruyère

Fêtes de Sceaux 1985

Éclatant succès de la troisième fête des associations...



... et de la semaine des Harmonies



**Un compte rendu complet en sera fait
dans le prochain numéro**

du syndicat à ces travaux sera donc de 96,4 - 81,5 = 14,9 MF. Sur cette somme, la quote-part intéressant le territoire de Sceaux est de 1,3 MF environ et 10 % de ce chiffre incombe donc à notre commune, dépense qui se répartira sur les années 1985/1986 et 1987. A cette dépense, s'ajoutera la quote-part de la commune aux études et aménagement de la coulée verte sur son territoire.

Il y a lieu de signaler également que l'enquête « hydraulique » réglementaire s'est déroulée du 15 avril au 15 mai et n'a donné lieu à aucune observation. Rappelons seulement que le passage du TGV au-dessus du ru d'Aulnay comporte, pour des raisons de sécurité et de niveau, démolition et reconstruction de l'égout actuel, l'ouvrage nouveau devant être capable d'absorber une crue « centenaire », c'est-à-dire se produisant en moyenne tous les cent ans, évaluée à 13 m³/seconde.

La mise au point de la coulée verte

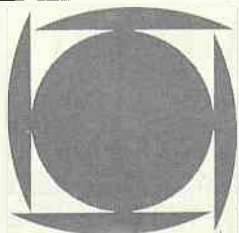
Les aménagements de surface ne pourront commencer qu'après achèvement des travaux SNCF, c'est-à-dire en 1987. Cependant, nous avons eu début juin une première entrevue avec l'Agence des Espaces Verts et la DDE, qui serait maître d'œuvre, pour envisager les études à poursuivre en vue de bien définir ce que sera l'aménagement ; en particulier, une maquette doit être prévue pour permettre de le faire connaître clairement et, au besoin, d'y apporter les retouches utiles. Par ailleurs, la délimitation de la zone artisanale prévue au POS devra être précisée, ainsi que son insertion de voisinage dans la coulée verte.

A la limite de Sceaux et Châtenay, la couverture des voies ferrées avec accès latéral a fait l'objet de plusieurs études de variantes, qui viennent d'aboutir à une solution qui paraît concilier les objectifs de sécurité, de protection phonique et d'environnement.

Bien entendu, toutes ces questions sont suivies attentivement par les services et la municipalité. Il y a lieu d'indiquer ici que notre maire, compte tenu de son élection récente, a été désigné par le conseil général comme représentant de ce conseil au syndicat mixte ; le conseil municipal a donc pu, dans sa séance du 23 mai 1985, désigner, pour le représenter, M. André Herzog, précédemment suppléant, et M. Claude Collet comme suppléant.

Par ailleurs, il est dans nos intentions de recueillir les avis et suggestions de la commission extra-municipale d'urbanisme et des associations de quartier.

Suite page 6 →



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

TGV-ATLANTIQUE

Les installations de chantier

Pour l'immédiate, l'activité du chantier concerne les travaux dont la SNCF est maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Le planning ci-après peut en être donné. Tout d'abord, les installations de chantier au nord et au sud de la commune sont pratiquement achevées. Elles comportent bureaux et ateliers, réfectoire et installations sanitaires, centrale à béton, cabine transformateur, décrotteur pour les camions.

Le chantier nord est situé presque exclusivement sur Fontenay-aux-Roses. Le chantier sud n'empiète pas sur Châtenay parce que la zone correspondante est réservée pour les installations du marché suivant, que la SNCF doit passer à l'automne. L'accès principal se fait par l'avenue Sully-Prudhomme avec un dispositif de signalisation lumineuse provisoire mis en place à cet effet ; un accès secondaire, réservé aux véhicules légers, a été installé rue Pierre-Curie ainsi qu'une sortie par la rue Auguste-Pouille à Châtenay. A partir des accès, des pistes de chantier solides ont été réalisées. La terre végétale est stockée dans la zone sud-ouest pour être reprise dans les aménagements de la coulée verte (voir plan des installations).

Le planning des travaux

Le planning ci-après a été donné par l'entreprise. Bien entendu, suivant les aléas du chantier, de légères modifications pourront être apportées. Il est rappelé que le projet comporte (en allant du nord au sud) : le tunnel de Fontenay, une tranchée couverte, le tunnel de Sceaux, une tranchée couverte.

Fin avril au 15 octobre 1985

Des injections sont effectuées dans le sol pour le consolider et faciliter ainsi l'exécution des tranchées et du tunnel. La machine préparant les forages d'injection comporte un assez gros moteur ; aussi avons-nous demandé par précaution, et obtenu, qu'aucun travail de ce genre ne soit entrepris en face du lycée Marie-Curie dans la période des examens, du 5 juin au 8 juillet.

Fin mai 1985 à octobre 1986

La demie section supérieure du tunnel de Sceaux commence à être forée par la tête nord. Actuellement les vingt premiers mètres ont été réalisés.

Juin à décembre 1985

Le terrassement de la plate-forme et la couverture entre le tunnel et le sud de la commune sont exécutés.



Machine de l'entreprise Perforex. On aperçoit, à droite, le bras tenant la chaîne-scie pouvant entailler le terrain. Le bras tourne lentement en suivant la courbe de l'arc à crémaillère épousant la forme circulaire de la voûte.

Avril 1986 à novembre 1986

La demie section supérieure de la partie sud du tunnel est forée à partir de la tête sud (par la machine devenant disponible après forage du tunnel de Fontenay).

Novembre 1986 à juin 1987

La demie section inférieure du tunnel est excavée, à l'abri de la demie section supérieure terminée.

Juin 1987 à fin 1988

La voie, les caténaires, la signalisation, sont posés.

Les premiers essais en vraie grandeur effectués dans les terrains de Fontenay pour le début des forages confirment l'excellente qualité de la machine utilisée par l'entreprise Perforex qui a déjà fait ses preuves dans divers travaux analogues à Paris. Cette machine fait une entaille dans le terrain, entaille profonde de un à trois mètres, en suivant la courbe de l'extrados de la voûte. Cette entaille, de quinze à vingt centimètres d'épaisseur, est rapidement remplie de béton, qui forme une prévoûte contenant immédiatement le terrain : ainsi les éventuels tassements en surface doivent rester faibles.

Bien entendu, la réglementation générale concernant les bruits des chantiers de travaux

publics sera appliquée. L'entreprise doit, en tout état de cause, limiter dans toute la mesure du possible les bruits, tant en intensité qu'en durée, et l'on peut observer que le bruit des deux machines de forage s'estompera dès que celles-ci travailleront « en tunnel ». Mais on ne peut éviter que parfois, localement, une certaine gêne soit ressentie pendant un temps limité. Indiquons encore que des mesures de déformabilité des chaussées du chemin départemental au sud de Sceaux (avenue Sully-Prudhomme) ont été effectuées récemment, afin d'examiner dans quelle mesure la circulation des camions lourds porterait la responsabilité de certaines dégradations éventuelles.

D'après toutes les informations ci-dessus, il paraît possible de penser que ce chantier très important devrait se dérouler en apportant moins de nuisance à la vie des scéens que certains avaient pu le craindre.



André HERZOG,
maire adjoint
chargé de l'urbanisme.

PEINTURES • PAPIERS PEINTS et TISSUS • DÉCORATION • RAVALEMENT

déplacements dans toute la France

devis gratuits

9 bis, rue des Aulnes (Blagis)
SCEAUX
Tél. 702.59.17

R. et L. BOURGOIN

13, rue Eugène-Varlin
CHÂTENAY-MALABRY
Tél. 631.81.82

AU CONSEIL MUNICIPAL

L'aménagement de Sceaux continue

L'îlot Charaire sera bientôt terminé. L'aménagement de Sceaux ne sera pas fini pour autant. Certes, aucune opération de l'ampleur de celle de l'îlot Charaire n'est envisagée dans les années à venir mais il faut encore entreprendre de nombreuses opérations plus modestes.

Trois décisions, votées le 23 mai, traduisent bien cette volonté de poursuivre l'effort d'aménagement de Sceaux : les immeubles du 7, rue de Penthièvre (chalet du Parc) et du 5, rue des Imbergères seront réaménagés, tandis qu'une construction nouvelle sera édifiée, 8, rue Florian.

Ces décisions ont été préparées par les travaux de la commission d'urbanisme et les avis de la commission extra-municipale d'urbanisme. Ces opérations s'inscrivent dans la ligne directrice d'une rénovation respectueuse de l'environnement et du caractère historique des quartiers concernés.

Le 5 rue des Imbergères (annexe de la MJC)

Dans le cadre de la politique d'optimisation de son patrimoine, la ville envisage de se défaire d'un immeuble non indispensable au fonctionnement des activités municipales, en vue de consacrer le produit de la vente à l'amélioration d'équipements existants et à la construction d'installations plus rationnelles.

L'immeuble du 5 rue des Imbergères, propriété de la ville depuis 1969, date de sa cession par la SCI La Faïencerie, est occupé par la MJC. Celle-ci quittera prochainement ces locaux pour s'installer au rez-de-chaussée de l'aile Florian, libéré par une première tranche de restructuration du groupe scolaire du Centre.

Afin de s'assurer que l'utilisation qui sera faite du bâtiment et du terrain soit bien conforme à l'esprit de l'aménagement du quartier, la vente sera réalisée à l'issue d'une consultation organisée sur la base des projets de réhabilitation ou de reconstruction présentés par les acquéreurs. Les critères d'appréciation seront

notamment la qualité architecturale, le respect du jardin et le montant de l'offre financière.

Adoptée à la majorité (5 voix contre).

Le 7 rue de Penthièvre (chalet du Parc) et le 8 rue Florian

Ces deux opérations sont confiées à l'OPHLM de Sceaux, suivant des modalités techniques adaptées aux problèmes de financement. En outre, la ville apporte son soutien en accordant sa garantie aux prêts auxquels l'OPHLM doit souscrire pour financer ces opérations. Pour le 8, rue Florian, l'OPHLM avait déjà réhabilité l'immeuble contigu et propose de réaliser un immeuble à deux niveaux (rez-de-chaussée et premier étage sous combles). Pour le 7, rue de Penthièvre, l'OPHLM a présenté un projet de cinq logements.

Adoptée à l'unanimité.

Les autres décisions

- Approbation du compte administratif 1984 ; adoptée à la majorité, 5 voix contre.
- Transformation d'un poste permanent d'auxiliaire « de conducteur d'auto, transport en commun » en poste permanent de titulaire ; adoptée à l'unanimité.
- Transformation d'un poste permanent d'auxiliaire « d'ouvrier d'entretien de la voie publique » en poste permanent de titulaire ; adoptée à la majorité, 5 abstentions.
- Désignation de M. Herzog comme représentant de la ville de Sceaux au syndicat mixte d'étude et de réalisation de la coulée verte du Sud parisien (M. Ringenbach représente maintenant le département) ; adoptée à la majorité, 5 voix contre.
- Adoption du projet définitif du gymnase des Clos Saint-Marcel ; adoptée à la majorité, 5 voix contre, 2 abstentions.
- Avenant au contrat des marchés communaux des Blagis et de la gare de Robinson ; adoptée à l'unanimité.
- Vente d'un terrain communal situé à Verrières-le-Buisson ; adoptée à l'unanimité.
- Mise à disposition gratuite d'un terrain situé à l'angle des rues Houdan et Eugène-Maison ; adoptée à l'unanimité.
- Régularisation de frais engagés par la Société Logement et Patrimoine, lors de l'aménagement de l'îlot Charaire ; adoptée à l'unanimité.
- Avenant au marché Jacquemin (réalisation de faux plafonds au CMS) ; adoptée à l'unanimité.
- Convention pour l'enlèvement des véhicules laissés abusivement en stationnement sur la voie publique ; adoptée à l'unanimité.

P.N.



Le 5, rue des Imbergères

Vente du 5, rue des Imbergères

Comme suite à la délibération du conseil municipal du 23 mai 1985, la consultation pour la vente de l'immeuble du 5, rue des Imbergères est ouverte à compter du lundi 8 juillet.

Les offres devront être remises, sous pli cacheté avec mention apparente de l'objet, à la mairie de Sceaux, au plus tard le lundi 30 septembre à 17 h.

Les dossiers sont à retirer, à compter du 5 juillet, aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan, auprès desquels il sera possible de prendre rendez-vous pour visiter les lieux.

décoration d'intérieurs

jean-louis perveaux - décorateur diplômé I.S.P.D.R.

22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION



Tables rondes de quartier

Rencontre et dialogue avec les élus

Les tables rondes de quartier ont repris. Deux réunions viennent d'avoir lieu : le 28 mai dans le quartier « Clos Saint-Marcel/Robinson » et le 5 juin dans le quartier « Chéneaux-Sablons ». On en trouvera ci-dessous un bref compte rendu.

Quartier Clos Saint-Marcel - Robinson

La réunion, qui s'est tenue à l'école élémentaire des Clos Saint-Marcel, a été essentiellement consacrée à une présentation du projet d'extension du gymnase des Clos Saint-Marcel, rendue nécessaire par l'accession en division nationale II de l'équipe senior masculine de l'ASAS basket.

Les habitants du quartier, sans se montrer hostiles au projet dont ils admettent parfaitement l'opportunité, demandent toutefois que des mesures d'accompagnement soient prises en matière de circulation et de stationnement les jours de matches. Ils estiment en effet qu'il y a un gros risque, si l'on n'y prend pas garde, de voir chaque fois le quartier « asphyxié » pendant quelques heures par un flot de voitures bien supérieur à celui, déjà conséquent, que l'on observe lors des rencontres importantes.

Pour le reste de la réunion, la sécurité en général a fait l'objet de nombreuses remarques et suggestions : vitesse des véhicules dans l'avenue de la gare, stationnement « sauvage » sur et autour de la placette de la faculté de droit.

A noter que le dialogue est particulièrement facilité dans ce quartier grâce à l'existence d'une amicale de quartier qu'anime avec dynamisme Mme Odette Pandellé.

Quartier Chéneaux-Sablons

La réunion, qui s'est tenue dans la salle des conférences des baraquements, a été ouverte par un exposé liminaire de M. le maire sur les problèmes posés par la gestion de la ville, tels que la terminaison de l'îlot Charaire et la réalisation d'un certain nombre d'autres projets importants, l'entretien de la voirie et la propreté de la ville.

Les problèmes de sécurité ont ensuite été abordés par M. Claude Collet, maire adjoint, qui a rappelé les priorités données à la surveillance des points d'école et à la protection du cheminement des piétons.

Le point a ensuite été fait sur le dossier TGV/coulée verte : mesures prises ou à prendre en matière de protection phonique, rôle et fonctionnement du syndicat mixte constitué entre l'État et les diverses collectivités territoriales concernées.

Ce sont ensuite diverses questions touchant à l'urbanisme, au cadre de vie et au logement qui ont fait l'objet de débats.

Il faut enfin souligner que, dans ce secteur, le dialogue entre les élus et les habitants est également rendu très aisé du fait de l'existence d'une association de quartier aux préoccupations multiples, qu'anime avec beaucoup d'enthousiasme M. Etienne Claude.

Lors de la réunion du 28 mai, les représentants du conseil municipal et des services de la mairie. De gauche à droite : M. Simonnet, directeur des services techniques ; Mme Millet, chef du service des relations publiques et de la communication ; Mme Sannois, MM. Bonté et Oheix, maires adjoints ; M. Ringenbach, maire ; MM. Herzog, Collet et Benoit, maires adjoints ; M. Quintero, conseiller municipal ; M. Philippe, maire adjoint.



Ray-Gill



Ray-Gill

Au centre de la photo (un papier à la main) : Mme Pandellé, animatrice de l'amicale de quartier.



Ray-Gill

Une vue de la réunion du 5 juin pendant une intervention de M. Claude, animateur de l'association de quartier.

SIREINE AUTOMOBILE

votre concessionnaire



PEUGEOT

TEL. 664.15.03

TALBOT



(RN.20) - 12, AV. DU GENERAL-LECLERC 92340 - BOURG-LA-REINE

ENSEIGNEMENT



Mme Taverne aide les enfants à entrer peu à peu dans le monde des rythmes, des timbres, de l'harmonie.



Les choristes, nos enfants, ont appris les chants à l'aide de cassettes et sous la direction de leur maître, durant les semaines précédentes. Mme Taverne est venue les écouter classe par classe pendant que les instruments, violon, violoncelle alto, étaient présentés aux autres classes. Puis il y a eu les répétitions avec l'orchestre.



Selon le choix des écoles, nous avons entendu « La Petite Marie », « La Youste », « Le mois de mai », « Où est mon galant », « La Rose sauvage » ; la diction des chanteurs étaient excellente.

L'animation scolaire à Sceaux en 1984/85

« La Chanterelle » et les enfants des écoles donnent un concert !

Une belle réussite due à la coopération entre les artistes professionnels et leur chef, les institutrices et les enfants !

La Chanterelle est une association qui a pour but de faire aimer la musique ; Anne-Marie Taverne, sa fondatrice, est ainsi venue dans les écoles des Blagis, des Clos Saint-Marcel et du Petit Chambord initier les enfants à la pratique et la découverte des instruments. La partie instrumentale était assurée par de jeunes cordistes, déjà prix de conservatoire, et la chorale était composée des enfants des écoles, dirigée par A.M. Taverne.

Plusieurs œuvres ont d'abord été jouées par l'orchestre seul. Ce concert éducatif s'est déroulé dans un climat de respect et de calme et les explications étaient à la portée des jeunes enfants ; puis ont suivi des chants accompagnés par l'orchestre devant un public composé de nombreux parents.

Henriette JUSTIN
conseiller municipal délégué



Chacun a même pu essayer l'instrument de son choix et le « faire chanter » à la mesure de son jeune talent.

Inauguration de la bibliothèque municipale

Le 11 mai dernier, la nouvelle bibliothèque municipale, (7, rue Honoré-de-Balzac, dans l'îlot Charaire), était inaugurée.

Après que Mlle Thérèse Pila, bibliothécaire municipale, eut fait visiter les divers secteurs de cet établissement, les personnalités présentes se réunirent au « point de rencontre », le bien nommé, pour écouter M. Bouvier dire quelques vers tirés de « l'Année Terrible » de Victor Hugo, dont on trouvera le texte ci-contre.

Puis M. Yvert, inspecteur général des bibliothèques, représentant M. Gattegno, directeur du Livre, M. le maire (dont de larges extraits du discours qu'il a prononcé sont présentés ci-dessous), et M. Mandelkern,

commissaire de la République des Hauts-de-Seine, prirent la parole, souhaitant une large audience à la bibliothèque.

Enfin, pour clore les manifestations liées à cette inauguration, M. le maire proclama, le 14 juin dernier à 18 h, à la bibliothèque, les résultats du jeu-concours « Le Parcours du Livre » organisé par la commission des affaires culturelles et la bibliothèque municipale, avec la participation de l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux. On trouvera ci-contre la liste des quinze premiers gagnants des deux parcours, enfant et adulte ; la liste complète des gagnants peut être consultée dans le hall d'accueil de la bibliothèque.

« Il y a tout juste huit jours que cette nouvelle bibliothèque, que nous venons de visiter, a été ouverte au public impatient... Quelques mois de retard dans les travaux nous ont en effet amenés à reporter plusieurs fois la date de son ouverture, et donc également celle de son inauguration.

Inaugurer est une mission agréable pour un maire car cette cérémonie témoigne de la vie d'une cité qui s'adapte aux besoins nouveaux qui viennent s'exprimer. Cette inauguration de notre nouvelle bibliothèque — qui vient remplacer celle qui, jusqu'à ces derniers mois, existait au Petit-Château —, témoigne particulièrement de l'intérêt que la ville de Sceaux porte à sa vie culturelle dans laquelle la bibliothèque présente un intérêt majeur.

Mais il me faut faire un bref historique. La bibliothèque municipale de Sceaux a été inaugurée il y a 127 ans, le 31 octobre 1858. Elle comportait 500 volumes.

En 1885, il y a 100 ans, puis en 1935, elle était réorganisée. Au rythme de une fois tous les 50 ans, c'est donc en 2035 qu'un nouveau changement devra être programmé...

... Avec une surface triple de la précédente, notre bibliothèque abrite 80 000 livres et s'est enrichie d'un département audio-visuel qui n'existait pas jusqu'alors.

Ainsi donc, si je suis aujourd'hui celui qui inaugure, je dois désigner devant vous celui qui a été l'initiateur de la réalisation de ce nouveau centre ville pionnier et de cette nouvelle bibliothèque : Erwin Guldner.

L'ensemble de ces réalisations pèse cependant assez lourdement aujourd'hui sur les finances locales et limite obligatoirement les dépenses dans d'autres secteurs...

... Quelques chiffres pour fixer les idées car, si nous pouvons être —, à juste titre —, fiers de cette réalisation et si nous avons essayé d'en limiter le coût, il faut savoir que la construction a coûté 8 MF et les aménagements 1,8 MF.

Nous avons heureusement été aidés, et je les en remercie à travers leurs représentants, par l'Etat pour 1,6 MF, par la région pour 290 000 F et par le département pour 880 000 F...

... Depuis une semaine, ce nouveau centre de vie culturelle est ouvert et il vient enfin compléter l'ensemble au cœur duquel nous nous trouvons. Un ensemble qui vivait cependant déjà, mais comme un corps sans tête car il y manquait l'esprit...

Cette bibliothèque nous la voulons « ouverte » : lieu de rencontre, d'information, d'échange, d'animation ;

la salle polyvalente permettra notamment d'y organiser des expositions et manifestations qui viendront naturellement enrichir ce lieu. Les nouvelles inscriptions enregistrées depuis une semaine, l'intense fréquentation que nous connaissons, nous permettent de penser que ce but sera facilement atteint.

Cette vie qui, d'ores et déjà, s'est installée ici est, pour nous et pour tous ceux qui y ont participé, la meilleure satisfaction que nous puissions ressentir.

Nombreux sont en effet celles et ceux qui ont contribué à cette réalisation, aussi bien au plan technique qu'au plan de son animation.

Je remercie d'abord, globalement car elles sont nombreuses, les entreprises qui ont mené à bien ces travaux et je leur adjointrai les architectes qui ont conçu cet ensemble : M. Fréon et M. Zwang.

Je décernerai, au chapitre technique, une mention spéciale aux services techniques de la ville, à M. Simonnet, directeur, et à Mlle Balande, qui ont été sur le terrain pour contrôler le déroulement des travaux confiés à la responsabilité de l'OCIL et du BAPH.

Je remercie également tous ceux qui ont préparé cette inauguration en participant aux différentes

manifestations qui « entourent » cette ouverture, les associations du secteur concerné, tous ceux qui ont participé à l'élaboration et la réalisation du « Parcours du Livre », l'Union des Commerçants et ceux d'entre eux qui ont accepté la pose des panneaux dans les vitrines, le service des Relations publiques de la mairie sous la responsabilité de F. Millet, la Société Générale et le cinéma Trianon qui ont offert les prix, toutes celles et ceux de tous âges qui ont participé au concours d'affiche, ainsi que les membres du jury qui ont sélectionné celle qui a été retenue pour cette ouverture.

Je n'oublierai pas non plus les deux maires adjoints responsables des affaires culturelles qui se sont succédé, avant et après 1983, et ont assuré la continuité « politique » du projet : Bruno Philippe et Monique Saunois, ainsi que les membres de la commission culturelle.

Enfin, et je les ai gardées pour la fin, en leur attribuant une mention d'excellence : notre bibliothécaire, Mlle Pila, et son équipe.

Elles ont assuré le transfert de la bibliothèque selon un calendrier qui a été plusieurs fois bouleversé en opérant des ouvertures partielles. Elles ont préparé ensemble la nouvelle organisation d'ici. Elles ont préparé votre accueil.



Au premier plan, de gauche à droite, M. Ringenbach, maire de Sceaux, M. Fréon, architecte, M. Mandelkern, commissaire de la République des Hauts-de-Seine, M. Bérard, commissaire adjoint de la République pour l'arrondissement d'Antony, Mme Pila, bibliothécaire municipale et M. Yvert, inspecteur général des bibliothèques, au cours de la visite de la salle d'exposition.

PAYSAGISTE - PÉPINIÉRISTE
CRÉATION - AMÉNAGEMENTS DE PARCS ET JARDINS

Edouard DESJONQUERES

15, rue du Colonel-Fabien - 92160 ANTONY - Tél. 666.87.86

à votre disposition.

dans sa pépinière av. de Châtenay à Antony

ARBRES, CONIFERES DE GRANDE TAILLE

prix intéressants grâce aux méthodes de transplantation

INFORMATION

Le cabinet de M. HALTER, pédicure-podologue, restera ouvert pendant tout l'été, exclusivement sur rendez-vous.

4, RUE DE FONTENAY — 92330 SCEAUX
TÉL. 660 28 56

Inauguration de la bibliothèque municipale

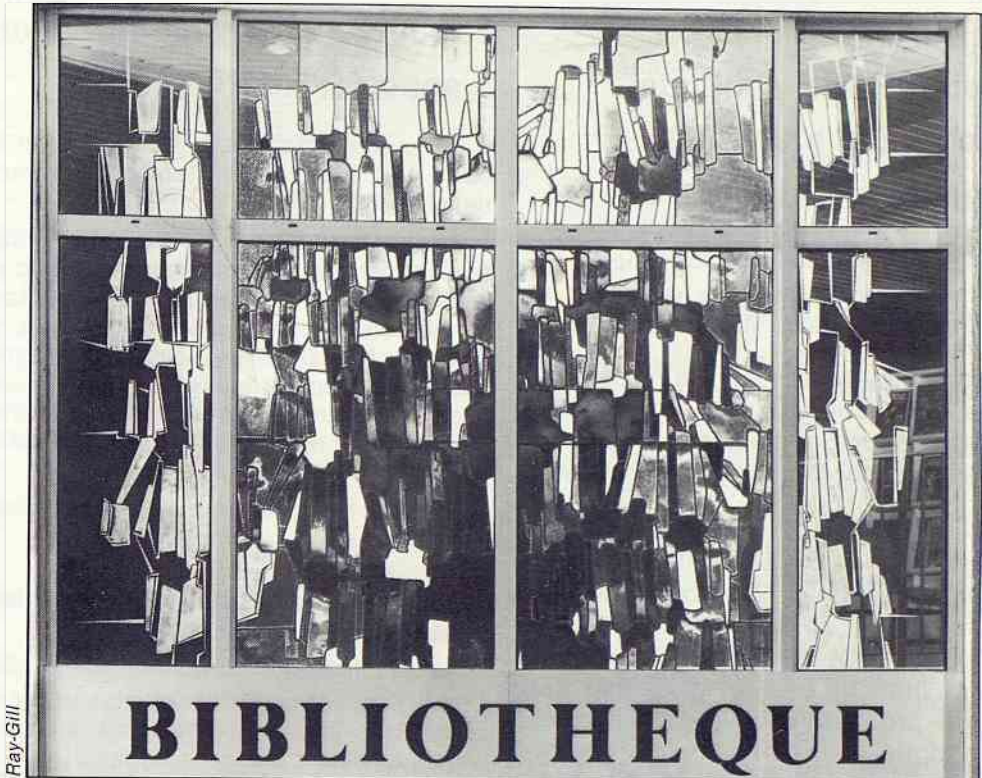
Je voudrais maintenant attirer votre attention sur un point particulier : l'œuvre d'art que nous avons choisie —, dans le cadre du 1 % réservé à cet effet —, pour « illuminer » cette bibliothèque. Quand je dis « illuminer », je choisis ce verbe à dessein car il s'agit effectivement d'un vitrail qui a été réalisé spécialement pour la bibliothèque et que vous pouvez admirer au-dessus de la porte d'entrée. C'est l'œuvre d'un jeune maître verrier, Bruno de Pirey, qu'à l'unanimité le jury a choisi parmi d'autres artistes également de grande valeur...

... Pour conclure, et puisque nous sommes au cœur d'une manifestation littéraire, j'emprunterai une phrase à un auteur connu et j'espère que vous me pardonnerez le caractère légèrement trivial de ses termes. Cet auteur a écrit : « Il y a des gens qui ont une bibliothèque comme des eunuques ont un harem ».

La fréquentation « active » de cette bibliothèque, d'ores et déjà constatée, ne me laisse aucune crainte



Ray-Gill



Ray-Gill

BIBLIOTHEQUE

Le vitrail réalisé pour la bibliothèque et installé au-dessus de la porte d'entrée. Ci-contre, Bruno de Pirey, maître verrier, son auteur.

sur ce point pour la population de Sceaux. Ce lieu sera un centre vivant de la culture.

La citation est de Victor Hugo. J'espère que vous m'avez pardonné mon audace.

Les gagnants du « Parcours du Livre »

Parcours adulte

Philippe Lavallard
Ursula Berthon
Marie-Françoise Anglade
Marie-Hélène Lavallard
Annick Lorcy
Jean Lorcy
Michel Fauré
Yves Ventuejol
Catherine Fauré
Brigitte Lorcy
Anh Trinh
Yen Hoang
Sophie Jullian
Jacqueline Baugrand
Georges Petit-Ledu

Parcours enfant

Frédéric Di Maggio
Mailan Tapie
Karine Cauchois
Thierry Joncour
Agnès Carayol
Thomas Leroy
Agnès Prud'homme
François Joncour
Alice Prud'homme
Xuan Tran
Benoît Prud'homme
Cédric Jaffray
Florence Degrange
Laure Piccinin
Isabelle Crombez

A QUI LA FAUTE ?

Tu viens d'incendier la Bibliothèque ?

— Oui.

J'ai mis le feu là.

— Mais c'est un crime inouï !

Crime commis par toi contre toi-même, infâme !
Mais tu viens de tuer le rayon de ton âme !
C'est ton propre flambeau que tu viens de souffler !
Ce que ta rage impie et folle ose brûler,
C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage !
Le livre, hostile au maître, est à ton avantage.
Le livre a toujours pris fait et cause pour toi.
Une bibliothèque est un acte de foi
Des générations ténébreuses encore
Qui rendent dans la nuit témoignage à l'aurore.
Quoi ! dans ce vénérable amas des vérités,
Dans ces chefs-d'œuvre pleins de foudre et de clarté,

...
Tu jettes, misérable, une torche enflammée !
De tout l'esprit humain tu fais de la fumée !
As-tu donc oublié que ton libérateur,
C'est le livre ? Le livre est là sur la hauteur ;
Il luit ; parce qu'il brille et qu'il les illumine,
Il détruit l'échafaud, la guerre, la famine ;
Il parle, plus d'esclave et plus de paria.

Tu deviens en lisant grave, pensif et doux ;
Tu sens dans ton esprit tous ces grands hommes croître,
Ils t'enseignent ainsi que l'aube éclaire un cloître ;
A mesure qu'il plonge en ton cœur plus avant,
Leur chaud rayon t'apaise et te fait plus vivant ;
Ton âme interrogée est prête à leur répondre ;
Tu te reconnais bon, puis meilleur ; tu sens fondre,
Comme la neige au feu, ton orgueil, tes fureurs,
Le mal, les préjugés, les rois, les empereurs !
Car la science en l'homme arrive la première.
Puis vient la liberté. Toute cette lumière,
C'est à toi ; comprends donc, et c'est toi qui l'éteins !
Les buts rêvés par toi sont par le livre atteints.
Le livre en ta pensée entre, il défait en elle
Les liens que l'erreur à la vérité mêle,
Car toute conscience est un nœud gordien.
Il est ton médecin, ton guide, ton gardien.
Ta haine, il la guérit ; ta démence, il te l'ôte.
Voilà ce que tu perds, hélas, et par ta faute !
Le livre est ta richesse à toi ! c'est le savoir,
Le droit, la vérité, la vertu, le devoir,
Le progrès, la raison dissipant tout délire.
Et tu détruis cela, toi !

— Je ne sais pas lire.
[Vianden, 25 juin 1871.]

ATTENTION, à partir du mercredi 3 juillet, et pour toute la durée des vacances scolaires d'été, la bibliothèque municipale sera ouverte au public :

- les mercredis, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ;
- les samedis, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



entreprise * * *

BERGALET

Bureau - Correspondance

1, rue Marguerite - BP 3 - 92290 Châtenay-Malabry

devis gratuits

PEINTURE • PAPIER PEINT
REVÊTEMENT SOLS ET MURS

Tél. 350.06.58 RAVALEMENT

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Ouverture à la circulation publique et institution d'un sens unique de circulation rue Marc-Sangnier

L'accroissement de la circulation et du stationnement dans le quartier de la résidence des Bas-Coudrais entraîne des problèmes de circulation, rue du Docteur-Roux et rue Marc-Sangnier, de plus en plus mal ressentis par la population riveraine.

Après avoir examiné plusieurs solutions pour améliorer les conditions de circulation dans ce secteur, les services techniques de la ville, en coordination avec la direction départementale de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts — propriétaire de la résidence des Bas-Coudrais — ont établi un plan de circulation qui a reçu un avis favorable de la commission extra-municipale « *Circulation - Stationnement - Piétons* ». Ce plan prévoit l'ouverture de la rue Marc-Sangnier à la circulation publique et institue un sens unique de circulation dans cette voie. La circulation s'effectuera dans le sens nord-sud à partir du 1^{er} août prochain.

Corrélativement à ces nouvelles dispositions, les services techniques de la ville étudient la mise en place de ralentisseurs et établissent un projet permettant d'améliorer les conditions de stationnement rue Marc-Sangnier où l'éclairage public pourrait être également refait à cette occasion.

Institution d'un sens unique de circulation avenue Jean-Racine

L'accroissement du trafic avenue Le-Nôtre et avenue du Général-Leclerc incite un certain nombre d'automobilistes à emprunter des voies parallèles, en particulier l'avenue Jean-Racine, pour éviter les grands axes de transit.

A la demande de l'association des riverains du Parc de Sceaux, les problèmes de circulation avenue Jean-Racine ont été étudiés par la commission extra-municipale « *Circulation — Stationnement*

Enquête sur des modifications à apporter au POS

Cette enquête concerne diverses modifications qu'il paraît souhaitable d'apporter au règlement du POS.

En effet, l'expérience d'une année d'instruction des permis de construire, dans le cadre de la décentralisation, a montré que la rédaction de certains articles devait être précisée, que d'autres, figurant dans une ou deux zones, méritaient de figurer dans d'autres zones, enfin, que certains articles devaient être légèrement modifiés pour mieux s'adapter à la réalité des constructions existantes.

De façon plus précise, il s'agit des prescriptions ci-après.

Prescriptions énoncées seulement dans certaines zones et à étendre à toutes les zones

- art. 3 : limitation du nombre des accès ;
- art. 7 : construction par rapport aux limites séparatives (interdiction de construire sur les limites au-delà d'une certaine largeur afin de préserver les créneaux de verdure en zone pavillonnaire) ;
- art. 9 : complément d'emprise dans la limite de 10 % pour structures solaires ;
- art. 11 : l'aspect extérieur ne doit pas porter atteinte au caractère de voisinage.

Articles à préciser

- art. 7 et 8 : préciser le calcul du prospect, notamment en cas de façade non parallèle à une limite, ou entre façades d'une même propriété. Préciser le point où la largeur d'un terrain doit être mesurée ;
- art. 9 UAB : préciser le calcul du complément d'emprise possible en cas de surface commerciale ;

« *Piétons* » qui a émis un avis favorable à l'institution d'un sens unique de circulation dans cette voie, celle-ci devant s'effectuer dans le sens sud-nord en contradiction avec le sens de l'avenue d'Alembert à Antony.

Ces nouvelles dispositions seront mises en place pendant les prochaines vacances et entreront en application à partir du 1^{er} août 1985.

- art. 12 : préciser qu'une place de stationnement peut au plus en commander une autre ;
- art. 15 : préciser la notion de structure solaire à étendre aux espaces intermédiaires et jardins d'hiver.

Adaptation de certaines prescriptions à la réalité des constructions existantes

Le calcul des emprises possibles sur les grands terrains de divers équipements — écoles et gymnases notamment — montre qu'en situation actuelle elles sont dépassées. Aucune extension, si minime soit-elle, ne pourrait être autorisée, alors que divers projets, autour de la MJC ou au gymnase des Clos Saint-Marcel par exemple, paraissent très souhaitables et pourront, en totalité ou partie, être inclus dans un contrat régional apportant des subventions. Une augmentation modérée des emprises autorisées est donc proposée pour ce type de terrains.

Par ailleurs, dans le vieux Sceaux, diverses constructions existent actuellement sur des fonds de parcelles. Il ne faut donc pas y limiter la zone constructible à une largeur de 25 m.

A l'angle de l'allée Jean-Barral et de la rue des Aulnes, une petite zone pavillonnaire ne devrait pas figurer dans la zone de grands habitats collectifs qu'il est donc proposé de réduire légèrement.

Existence des lotissements

Les cahiers des charges des lotissements, approuvés par arrêté préfectoral ayant valeur réglementaire, méritent d'être signalés dans le POS.

Comme le montre l'énoncé ci-dessus, les modifications envisagées sont surtout techniques ; le but poursuivi est de mieux traduire, dans le règlement, les orientations générales exposées dans le rapport de présentation du POS, notamment le maintien du caractère actuel de la ville dans la diversité de ses quartiers.

André HERZOG,
maire adjoint
chargé de l'urbanisme

L'enquête publique sur la modification du Plan d'Occupation des Sols de Sceaux se déroule du 10 juin au 10 juillet 1985. Les pièces du dossier et le registre d'enquête peuvent être consultés aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan, le lundi : de 13 h 30 à 17 h 45 ; du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45 ; le samedi : de 8 h 30 à 12 h.

A.ORTIN
15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67
ANCIENNEMENT GELIN
TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION
TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. **tel. 350-24-40**

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

Mini-stages

Les mini-stages pour jeunes (photo, dessin-peinture, électronique, micro-informatique, tennis, tennis de table) se prolongeront jusqu'au 13 juillet, selon les demandes.

Animations proposées en juillet

- visite des catacombes de Paris, le mercredi 3 ;
- sortie de journée dans un parc animalier, le samedi 6 ;
- la Seine en bateau-mouche, le mercredi 10 ;
- rallye pédestre, le samedi 13.

Ces animations sont gratuites pour les stagiaires et ouvertes au public moyennant une participation.

Rentrée 1985/86

Vous retrouverez, à la rentrée prochaine, les activités proposées par l'Animathèque-MJC. Elles se répartissent en sept secteurs : artisanat, danses, éducatif enfants, éducatif-scientifique-technique, langues, sports, musique.

Outre ses ateliers, l'Animathèque-MJC propose des expositions permanentes, des stages de formation et de loisirs, des permanences sociales et d'information.

• Secteur artisanat

- couture (2-3) (*)
- dessin-peinture (2-3)
- encadrement (3-2)
- patchwork (3-2)
- peinture sur soie (2-3)
- tapisserie (2-3)
- lithographie (2-3)

• Secteur langues

- anglais adultes (2-3)

- anglais enfants 8 à 12 ans
- allemand adultes (2-3)
- allemand enfants 8 à 12 ans
- initiation au français : Alliance Française (2-3) alphabétisation (2-3)
- italien (2-3)
- espagnol (2-3)

• Secteur danses

- American jazz (2-3)
- danse classique (1-2)
- danse folk (1-2-3)
- danse expression (1-2)
- danse moderne (2-3)
- danse de salon (2-3)

• Secteur sports

- équitation (2-3)
- escrime (1-2-3)
- gymnastique d'entretien (2-3)
- gymnastique douce (2-3)
- golf (2-3)
- judo (1-2-3)
- tennis de table (2-3)
- tennis enfants (1-2)
- yoga (2-3)

• Secteur éducatif, technique et scientifique

- | | |
|----------------------------------|---------|
| — atelier enfants (marionnettes) | } (1-2) |
| — photo | |
| — couture | |
| — dessin-peinture | |
| — peinture sur soie | |
| — électronique | } (2-3) |
| — informatique | |
| — modélisme | |
| — photo | |
| — vidéo | |

• Secteur musique

- batterie (1-2-3)
- jardin musical (1)
- solfège (1-2-3)
- initiation musicale et entraînement auditif (1-2-3)
- flûte (1-2-3)
- guitare rythmique (1-2-3)
- guitare classique (1-2-3)

• Stages annuels : couture, encadrement, peinture sur soie, patchwork

• Stages ponctuels

- peinture sur bois (initiation et perfectionnement) ;
- photo (initiation et perfectionnement pendant les vacances) ;
- patchwork (initiation sur deux jours) ;
- tennis de table (pendant les vacances scolaires et les week-ends) ;
- expression et communication ;
- peinture sur soie ;
- informatique pour jeunes, adultes, associations, etc. (initiation pour jeunes scolaires et stages pour adultes).

• Modifications et nouveautés

Le fonctionnement et le contenu de certains ateliers actuels seront modifiés (ateliers enfants, jardin musical, secteur audio-visuel, etc.).

La création de nouvelles activités est à l'étude (self-défense, gymnastique douce, danse folklorique pour enfants, etc.).

Renseignements à compter du 2 septembre à la MJC, 21, rue des Écoles, tél. 350 05 96.

Les jours d'inscription seront affichés à la fin du mois de juin, activité par activité.

- (*) (1) enfants ;
(2) jeunes ;
(3) adultes.

Centre Social et Culturel des Blagis

Bibliothèques du Centre

Durant les vacances scolaires d'été, la bibliothèque des enfants sera ouverte en juillet, les mercredis de 14 h à 17 h 30, et la bibliothèque des adultes sera ouverte en juillet et août, aux mêmes dates et horaires. Ces deux bibliothèques rouvriront le 16 septembre.

Nous recherchons par ailleurs des personnes (hommes ou femmes) qui pourraient s'intégrer à l'équipe des bénévoles qui assurent les permanences d'ouverture de ces bibliothèques.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec les responsables du centre.

Musique

Création à la rentrée prochaine d'une chorale sous la direction d'un professeur de musique du centre. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à l'accueil. Les jours et heures de travail et de répétitions restent à préciser.

Histoire des Blagis

Bientôt 1 000 ans d'histoire pour notre quartier ! Comment les découvrir ? Un groupe de

travail s'est mis en place courant juin. Si vous êtes intéressé par cette recherche, prenez contact en téléphonant au 661 51 18.

Rappel

Aide à la recherche d'emploi, élaboration de curriculum vitae, suivis d'embauche : chaque mardi, dès 8 h du matin, des personnes qualifiées vous aident.

A la rentrée de septembre, un atelier de peinture sur bois ouvrira ses portes.

Pour les vacances d'été « jeunes », se renseigner auprès des animateurs pour connaître les différentes animations prévues.

pépinières
CROUX

tél. 661.04.06

46, rue de Châteaubriant
92290 CHATENAY-MALABRY

*achetez
au producteur !*

vente de plantes
de Terre de bruyère

ASSOCIATIONS

Sceaux-Accueil

Rallye... ssimo

Ils étaient quarante (ou plus ?) en ce 27 avril à 8 h 30 (aux aurores... ou presque, pour un samedi) qui quittaient les baraquements de la rue Houdan.

Ils étaient quarante (ou moins ?), le regard fier, le cœur vaillant, l'âme sereine, qui s'attaquaient au rallye touristique automobile organisé par le groupe « jeunes retraités » de Sceaux-Accueil.

Elles étaient onze automobiles (c'est sûr !) qui ployaient sous le poids des encyclopédies, dictionnaires, cartes, et tous ouvrages pouvant permettre de répondre aux diverses questions.

Il faut dire que, depuis des mois, les « Gentils Organisateurs » parcouraient l'Ile-de-France, en long, en large et en diagonale, pour découvrir ces mille et un détails qui font l'histoire et sont la vie d'une région. Et, avec 150 questions (ni plus, ni moins), ils tracèrent un itinéraire à travers une campagne que l'on suppose être belle si l'on en croit les rares aspects découverts ou entrevus entre deux questions.

Ajoutez que l'on fit participer jambes et bras aux recherches des têtes bien pleines par des épreuves d'adresse.

Ils étaient nombreux, fourbus mais ravis de se retrouver, après cette journée en pleine nature, autour d'un superbe repas campagnard.

Distribution de prix et danses terminèrent dans l'amitié et la joie une journée bien remplie.

Mais ce rallye n'aurait pu être qu'un bon rallye parmi tant d'autres, s'il n'avait connu sa « Bataille d'Hernani » où les joutes oratoires furent marquées d'éclats... de rire ! Oui, « Modernes » et « Classiques » s'opposèrent pour ces deux quatrains que nous vous soumettons. Il avait en effet été demandé à chaque équipe de composer, au cours d'une épreuve, un quatrain comprenant séparément les quatre mots : Sceaux, rallye, automobile et touristique. A vous de juger !

« O combien de Scéens, combien d'automobiles

Qui sont partis de Sceaux pour faire ce rallye
L'on trouvé touristique et pas du tout débile
Mais fatigués, ce soir, seront bien dans leur lit ».

et

« Seau, sceau ? sot... Saut ou Sceaux ? pourquoi pas Sceaux ? de Sceaux

Douze automobiles partirent au petit trot
(Poil au dos !) en rallye, galopant sans cesse
Touristique épopée ! on en a plein les... ».

Si le cœur vous en dit, si vous avez envie de nous rejoindre, à l'année prochaine...

Bridge club de Sceaux

Du nouveau !

Nous croyons nécessaire de préciser que le bridge club de Sceaux, le seul club habilité à utiliser cette appellation par autorisation préfectorale, a son siège social au Centre Social et Culturel des Blagis. Il est heureux de faire connaître le détail de ses activités pour l'année 1985/86.

Cours d'initiation au bridge

Ils sont assurés par un enseignant diplômé de la Fédération Française de Bridge et ont lieu tous les mardis, de 20 h à 22 h ; le prix de la séance est de 10 F ; la première réunion se tiendra le mardi 1^{er} octobre.

Tournoi hebdomadaire de l'après-midi, le vendredi, de 14 h à 17 h 30

Ce tournoi homologué, avec attribution de points d'expert, est ouvert aux joueurs de tous niveaux ; l'arbitrage est assuré par M. Lozé, arbitre fédéral. Les droits de table sont de 15 F pour les joueurs non adhérents, de 10 F pour les joueurs adhérents et de 5 F pour les étudiants-juniors.

Le premier tournoi du vendredi après-midi de la saison 1985/86 aura lieu le 27 septembre.

Tournoi hebdomadaire de régularité, le vendredi soir à 20 h 45

Ce tournoi est réservé aux joueurs confirmés. Le premier tournoi aura lieu le vendredi 13 septembre.

Tournoi trimestriel avec les champions de France 1983 du club

Ce tournoi sera ouvert aux joueurs de tous niveaux. Les dates seront communiquées au club, en cours d'année.

Des inscriptions et des formations d'équipes pour les diverses compétitions de l'année pourront être envisagées ; se renseigner au club.

Toutes les activités se tiendront au siège, au CSCB, 2, rue du Docteur-Roux, dans une salle confortable et bien chauffée (parking assuré).

Le bridge, si agréable à jouer en famille ou entre amis, est aussi un sport de l'esprit nécessaire au maintien des facultés intellectuelles élémentaires. En outre, grâce à la chaleur amicale de ses rencontres et au stimulant psychique qu'il provoque, le bridge constitue un antidote à la dépression, conseillé par le corps médical.

Pour l'apprendre, aucune qualité particulière n'est requise, sinon de la bonne volonté.

Le bureau du club.

Les Gémeaux

Il y a du jazz dans l'air aux Gémeaux !

Une vibration, un tempo...

Une pulsation, un vibrato...

qui poussent à l'exclamation :

« SCEAUX WHAT ! »

En novembre 1985, tous les vendredis soir, à 22 h 30, le Centre d'Action Culturelle les Gémeaux allumera l'enseigne du « Sceaux What ! » et offrira aux musiciens de jazz et au public un nouveau lieu de rencontres, après le spectacle de 20 h 30, dans la grande salle.

Avec le soutien de la direction de la Musique, priorité sera donnée aux jazzmen français, sans exclusion, de temps en temps, des invitations de musiciens étrangers.

Dans cette région de Sceaux, « très musicale », souhaitons que « Sceaux What ! » soit ce foyer de soutien à l'art vivant, pour la satisfaction à la fois des musiciens et du public.

Le service accueil est à votre disposition pour la réservation, la délivrance des billets, les adhésions et tous renseignements, du lundi au vendredi, de 13 h à 22 h, le samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 22 h.

Amis des Orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth

Le Festival musical européen de la jeunesse (*) s'est déroulé à Munich, du 24 au 26 mai 1985, en présence du Docteur Richard von Weizsäcker, président de la République Fédérale d'Allemagne, et du Docteur Helmut Kohl, chancelier fédéral.

Des orchestres de jeunes de 23 pays ont participé à cette manifestation, soit plus de 9 000 exécutants, parmi lesquels 800 français, appartenant à 21 formations venues de toutes les régions de France.

Retransmis par plusieurs radios et télévisions européennes, le gala de clôture du festival a mis à l'honneur l'orchestre de jeunes Alfred Loewenguth, longuement acclamé pour son exécution, sous la direction de Philippe Gondamin, de quelques pages de Carmen de Bizet.

Amis des Orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth, 95, rue Houdan ; tél. 660 35 40.

(*) festival organisé par l'Union Européenne des écoles de musique, dans le cadre de l'année 1985, déclarée Année Internationale de la Jeunesse par l'ONU et Année Européenne de la Musique par le Conseil de l'Europe.

E S P A C E B E A U T É

cures
d'amincissement
résultats garantis

MARY EL

3, RUE DE LA BIÈVRE
BOURG-LA-REINE
TÉL. 665.88.13

LE COEUR
TEL. 661 09 71
RUE PIETONNE SCEAUX

SOINS ESTHÉTIQUES / BALNÉOTHÉRAPIE
SOLARIUM « PRO » / PARFUMERIE / CADEAUX

ASSOCIATIONS

Rencontres d'Aulnay

Festival du Val d'Aulnay

Le Festival du Val d'Aulnay 1985 s'est ouvert le 5 mai par la célébration du bicentenaire de la naissance de Henri de Latouche, journaliste, écrivain et poète romantique, qui acquit en 1823, au Hameau d'Aulnay, une petite maison où il reçut des écrivains tels que Marceline Desbordes-Valmore, George Sand, Balzac, dont il fut souvent le soutien littéraire. Il y vécut et y mourut en 1851. Il repose au vieux cimetière de Châtenay.

Georges Lubin, président des « Amis de George Sand », a brillamment fait revivre l'ambiance littéraire du XIX^e siècle à Aulnay, dans une allocution « Latouche et George Sand ». Avec ferveur et poésie, Pierre Riberette a évoqué « Le Paysan de la Vallée aux Loups », comme se plaisait à signer le poète écrivain. Mme Renée Lemaître, bibliothécaire honoraire, auteur et présidente de l'association « Les Amis de Sceaux », a parlé avec beaucoup d'esprit de la vie sentimentale de Henri de

Latouche, dans son exposé « Le Loup de la Vallée ».

Avec infiniment de charme, deux jeunes comédiens, Cynthia Gava et Patrick Coulais ont interprété des textes du poète-écrivain à l'honneur ce jour-là, et également de M. Desbordes-Valmore, G. Sand, V. Hugo et J. Paulhan.

En alternance avec la littérature et la poésie, le chant et la musique ont été prodigués avec bonheur au cours de cette manifestation culturelle, par de jeunes artistes pleins de talent : M. Jomier-Belan, mezzo, P. de Los Cobos, ténor, P. David, flûte, S. Schoeler, violoncelle. Le remarquable duo de guitares, V. Duchateau et S. Schembri, remporta un vif succès tandis que C. Rempp, qui fit de brillantes études dans la classe d'Odette Le Dentu au Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, termina le programme par une belle exécution de l'« Impromptu » de G. Fauré.

La deuxième manifestation du Festival s'est déroulée le 12 mai.

Conçu pour un cadre extérieur, celui du magnifique parc de la Vallée aux Loups, le

spectacle a eu lieu dans une grande salle du CREP (parc de la Roseraie).

Les artistes du Quintette de cuivres du pays de Vilaines ont su adapter la magnifique sonorité de leurs instruments à la dimension de la salle, les morceaux ayant été choisis pour être joués dans ce grand parc verdoyant et boisé de la propriété de Chateaubriand. Les nombreux spectateurs ont chaleureusement applaudi M. Lamarche et J.-G. Jolly, trompettes, B. Sarelot, cor, P.-J. Hauton, tuba, et R. Delaunay, trombone.

Muriel Maffre, médaille d'or du Concours international de danse de la ville de Paris, a merveilleusement dansé avec grâce et distinction « Le Cygne Blanc » et « Le Cygne Noir » sur une musique de Tchaikowski.

Ravissantes dans leur tenue romantique, les élèves de la classe de danse du Conservatoire de Châtenay-Malabry, que dirige Jacqueline Baden, dansèrent avec jeunesse et fraîcheur « Le Pas de Quatre » et « Ballet » sur la musique de Chopin.

La deuxième partie du Festival est prévue les 6, 12, 13, 18 et 20 octobre prochain.

Club des aînés

Marches-promenades

Pas de repos hivernal pour les marcheurs-baladeurs du Club des aînés ; leur activité est régulière et, tous les jeudis, ils empruntent les circuits pédestres d'Île-de-France, circuits de grandes randonnées ou routes de campagne aux profils variés.

Certains marcheurs participent dans l'année à des épreuves sportives : grande fête de la forme organisée par le journal « Notre Temps », marche de la Bièvre, Paris-Versailles, voire même le cross de la ville de Sceaux ou celui du « Figaro ».

Nouveaux et anciens Scéens, préretraités et retraités, venez participer à nos sorties. Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner :

- au Club des aînés, tél. 661 68 45 ;
- à M. Berger, tél. 661 22 01 ;
- à M. Le Cousin, tél. 702 13 77.

Association pour l'enseignement moderne de la guitare classique

Une nouvelle association vient de se fonder. Elle sera dirigée par Elian Ayache qui a participé au 16^e Festival de l'Orangerie de Sceaux.

L'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux (UCAS), une association au service des Scéens

Peu de scéens savent ce qu'est l'Union des Commerçants et Artisans de Sceaux. La plupart ignorent jusqu'à son nom.

L'UCAS, c'est un groupe de 120 commerçants et artisans au service de leurs confrères et qui, avec eux, sont au service de la clientèle scéenne.

L'UCAS, c'est un groupement qui représente les commerçants vis-à-vis des pouvoirs publics, qui gère un budget et organise des animations commerciales amenant dans les rues de Sceaux un climat de fête comme les 2, 3 et 4 mai dernier.

L'UCAS, c'est enfin une volonté commune d'œuvrer ensemble, professionnellement, pour une amélioration de la qualité de la vie à Sceaux.

Son but est de développer la pensée pédagogique moderne qui permet d'aborder la guitare sous un angle différent et qui facilite son jeu.

Des ensembles de guitares pourront se former, ce qui permettra de faire de la musique plus rapidement sur cet instrument soliste.

Renseignements au 702 22 18. Musicalement vôtre !

Ses responsables sont :

- M. Chateau, trésorerie, tél. 661 01 25 ;
- Mme Deselle, relations avec la mairie, tél. 702 34 95 ;
- M. Maguet, animation, tél. 661 03 67 ;
- Mme Via-Dutois, secrétariat, tél. 660 82 50.



Les 2, 3 et 4 mai dernier, on a pu assister aux manifestations organisées en liaison avec la Chambre de commerce des Hauts-de-Seine et pour lesquelles l'UCAS avait fait venir un petit train et un orchestre de jazz.

CHEMISERIE NOUVEAUTÉS

Ginestet

47, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 350.00.03

BONOT
86, rue Houdan
tél. 661.16.26

C. BONOT
OPTIQUE-PHOTO

SCEAUX

151, rue Houdan
tél. 350.29.38

SPÉCIALISTE EN VARILUX ~ LENTILLES DE CONTACT

ASSOCIATIONS

Croix-Rouge française Comité de Sceaux

Le vestiaire de la Croix-Rouge

Nous venons, aujourd'hui, répondre à votre question : que deviennent nos vêtements ?

Parlons en pourcentage : 75 % des vêtements sont envoyés à Emmaüs car ils sont sales, trop usés, ou trop démodés ; 5 %, c'est-à-dire ce qui est propre et à la mode, sont vendus lors de deux braderies qui ont lieu l'été et l'hiver. Ces braderies permettent à beaucoup de venir acheter et de n'avoir pas ainsi la désagréable impression de mendier. Le succès grandissant de cette manifestation nous

prouve qu'elle répond à un besoin. Depuis cinq ans, nous connaissons nos clients et faisons à beaucoup des prix « imbattables ».

Les 20 % de vêtements qui restent sont distribués d'abord aux familles de la ville, recommandées par les assistantes sociales, et ensuite à tous ceux qui viennent les chercher, les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois (de 14 h à 16 h, aux baraquements, 95, rue Houdan).

Ne nous donnez donc que ce que vous donneriez à des amis dans la gêne et mettez le reste sur votre trottoir ; la plupart du temps, si Emmaüs ne vient pas assez vite nous débarrasser, c'est là que vos vêtements finissent, après nous avoir demandé des heures de tri. D'avance, merci.

ASAS-tennis

L'ASAS-tennis a eu le plaisir d'organiser un stage au Cap-Ferret, durant la première semaine des vacances de Pâques (30 mars — 6 avril), pour les jeunes du club.

Participaient à ce stage vingt et un jeunes du club de 12 à 17 ans, classés pour la plupart, et encadrés par trois moniteurs : Thierry de la Bretonnière, Grégoire Viel et Dominique Laville.

Un temps magnifique a permis un entraînement intensif, afin de préparer les jeunes à leurs matches par équipe de la saison d'été.

Ce stage se déroula dans une ambiance sympathique grâce à l'accueil chaleureux de l'hôtelier et du propriétaire du club de tennis. Il s'est clos par une remise de récompenses qui a été l'occasion d'une soirée de fête.

Tous gardent un excellent souvenir du séjour. A l'année prochaine.

Les moniteurs



L'équipe des stagiaires, vingt et un jeunes du club de l'ASAS-tennis, au Cap Ferret.

Compagnie d'arc de Sceaux

154 archers représentant trente-deux compagnies de l'Île-de-France ont participé au concours départemental (qualificatif au championnat de France) organisé par la Compagnie d'arc de Sceaux dans le jardin de la Ménagerie.

Douze médailles ont été remportées par les archers de Sceaux et remises par M. Alain Bourdeau, secrétaire du Comité départemental, qui était délégué par la présidence du département pour la circonstance. Les heureux bénéficiaires étaient Brigitte Fremaux, classée 2^e senior dame, Nathalie Roman, 3^e, également en senior dame, Jean-Claude Fremaux, 1^{er} senior homme, Michel Derouard, 2^e senior homme, Robin Leguy, 2^e benjamin, Pierrette Estelle, 1^{re} vétérane dame et Jacques Aubouy, 3^e vétérane homme ; une médaille revenait encore à chacun des archers composant la première équipe au classement (Marcel Bakis, Eric

Bognolo, Michel Derouard, Brigitte Fremaux et Jean-Claude Fremaux).

A noter que la deuxième place par équipe nous revenait également ; cette équipe était composée de Jacques Aubouy, José Dacuhna, Jean-François Dournau, Nathalie Roman et Jacques Moreau.

Et la compagnie était encore présente pour les récompenses d'un 2^e classement, tous départements confondus, avec Jean-Claude Fremaux, Robin Leguy et Pierrette Estelle, ainsi que nos vainqueurs par équipe au classement du département qui conservaient la première place. La compagnie est très fière de ces résultats et félicite ses champions.

Ce genre de manifestation demande de gros efforts d'organisation, aussi je terminerai en remerciant tous ceux qui nous ont aidés à son bon déroulement.

Alain GERBAUD

Association Sportive « Pétanque de Sceaux »

L'association Sportive « Pétanque de Sceaux » a organisé, le samedi 11 mai 1985 à 14 h dans le jardin de la Ménagerie, deux concours de pétanque en doublettes. C'était une première pour ce jeune club et le président Chadenier pouvait, à juste titre, lors de la remise des coupes à la nuit tombée, se féliciter du succès de cette manifestation sportive qui a connu une grande affluence de joueurs venus de nombreux clubs de l'Île-de-France.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours, tant pour assurer le secrétariat, que pour servir, avec bonne humeur, entre deux parties, sandwiches et boissons rafraîchissantes aux joueurs.

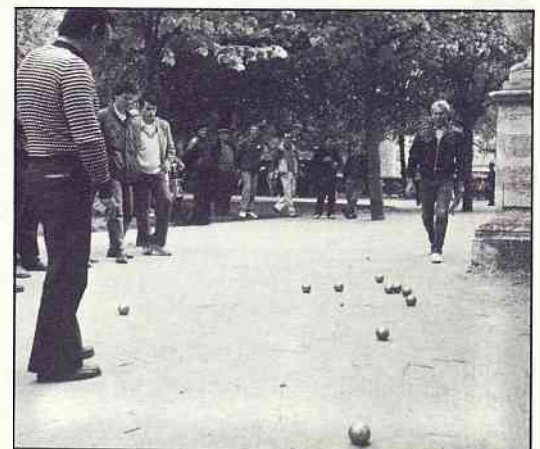
Au premier concours, 118 doublettes étaient en lice ; la victoire est revenue à l'équipe Dere - Grandiau de Châtillon-sous-Bagneux sur l'équipe Femenias - Sehib de Rosny-sous-Bois, à l'issue d'une partie d'un très bon niveau. L'équipe scéenne Bloton - Scaramuzzino a succombé, en quarts de finale, à l'issue d'une partie très serrée.

Le second concours, où 58 doublettes s'affrontaient, a été gagné par l'équipe Kevorian - Perez, également de Châtillon-sous-Bagneux, battant en finale l'équipe Felce - Lods de Sceaux.

Le prochain concours de la saison 1985 aura lieu le samedi 7 septembre à 14 h (doublettes toutes catégories).

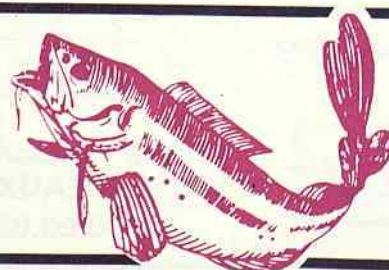
Les personnes désirant pratiquer le « sport pétanque et loisir », sont invitées à venir tous les après-midis, dans le jardin de la Ménagerie où ils pourront participer dans un cadre agréable à des parties amicales.

Renseignements et inscriptions sur les terrains de jeux de pétanque.



poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24

ASSOCIATIONS

Vélo Club Scéen

Malgré un hiver rigoureux, qui contraria l'entraînement de nos coureurs, et après deux mois de musculation dans la salle de l'OMS, c'est dans une forme acceptable que nos cadets, juniors et seniors entamèrent la saison cycliste, au mois de mars.

Dès les premières courses, ils furent présents à de nombreuses places d'honneur.

Fabrice Wirtzler gagna à Clamart où le VCS enleva le prix de la meilleure équipe ; meilleure équipe également à Orgerus et Villepreux.

En onze courses, les jeunes du VCS totalisèrent quatorze places dans les cinq premiers. Merci donc à Fabrice Wirtzler, Richard Vida-



Fabrice Wirtzler, vainqueur à Clamart, le 5 mai dernier.

lenc, Philippe Verhooghe, Frédéric Goyeaud et Eric Michel.

Quant aux seniors, ils gagnèrent à Nangis ; à Ollainville, Austruy remporta la première place et le VCS le prix d'équipe.

M. Guillou, président du Club sportif et des loisirs de la gendarmerie du Plessis-Robinson, et Lolo Berger, président du Vélo Club Scéen, ont jumelé leurs clubs afin de créer à Sceaux une école de cyclos. Cette école, dont les activités débutèrent le 14 novembre dernier, a été placée sous la responsabilité de Mme Odette Galvaing, animatrice-éducatrice à la Fédération Française de Cyclotourisme.

Ce jumelage est destiné à assurer la relève des aînés et consiste à réunir les scolaires de 10 à 14 ans, tous les mercredis après-midi, de 14 h à 16 h 30, aux baraquements. Les jeunes parcourent une trentaine de kilomètres, coupés par des séances d'éducation routière, des notions de secourisme, de mécanique et d'entretien, de lecture de cartes routières, d'orientation, etc.

Au retour de ces promenades, les participants peuvent se restaurer au local du VCS.

Le 20 avril dernier, le Club sportif et des loisirs de la gendarmerie du Plessis avait organisé le critérium du jeune cyclotouriste. Trente-cinq

concurrents des écoles cyclos scolaires des Hauts-de-Seine y participaient. Sept scéens furent récompensés.

Félicitations à nos jeunes scéens et à Mme Odette Galvaing et remerciements à M. Guillou pour avoir organisé ce critérium.

Pour tout renseignement sur le VCS (compétition ou formation de l'école des cyclos), vous pouvez contacter :

- Lolo Berger, président, tél. 661 22 01 ;
- Gérard Wirtzler, directeur sportif, tél. 702 07 27.

Fermetures

- du Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » : du 19 juillet au 1^{er} septembre inclus ;
- du Centre Social et Culturel des Blagis : du 31 juillet au 2 septembre inclus ; cependant la bibliothèque « enfants » sera ouverte en juillet et la bibliothèque « adultes » en juillet et août, le mercredi de 14 h à 17 h 30 ; elles rouvriront le 16 septembre ;
- de la Maison des Jeunes et de la Culture : du 14 juillet au 31 août inclus ;
- de la piscine des Blagis : du 29 juillet au 30 août inclus.



De nombreux Scéens y ont participé en compagnie de M. RINGENBACH, maire de Sceaux.

L'agence du **CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE** de Sceaux a organisé une manifestation « relations publiques », le mardi 4 juin, dans les locaux de l'ancienne mairie, pour présenter le nouveau service gratuit de banque à domicile « **VIDÉO-COMPTÉ** ».



COMMUNIQUÉS

A propos d'une exposition
à Châtenay-Malabry

Tricentenaire de la révocation de l'Edit de Nantes

Leçons d'une intolérance

Une exposition organisée par les Archives nationales (ministère de la Culture) et les communautés protestantes, réformées et luthériennes, d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Sceaux, aura lieu dans les locaux de l'Hôtel de ville de Châtenay-Malabry, du 19 au 26 septembre 1985.

Une soixantaine de panneaux retraceront l'histoire de la Réforme, de l'octroi par Henri IV de l'Edit de Nantes aux protestants, des attaques systématiques contre les avantages accordés aux « religionnaires » dès la fin du XVI^e siècle et pendant le XVII^e siècle, de la révocation et des conséquences de cet acte pour les protestants et pour le pays tout entier. Il ne s'agit pas de contempler le passé dans une volonté d'apologie, mais de regarder avec réalisme les conséquences de toute intolérance, hier comme aujourd'hui.

Deux conférences auront lieu pendant cette exposition, à 20 h 45, à l'Hôtel de ville de Châtenay-Malabry.

« Révocation » et « Glorious Revolution » sera le thème de la première conférence que tiendra Emmanuel Leroy-Ladurie, professeur au Collège de France, le lundi 23 septembre, et qui replacera la révocation dans le cadre européen.

Le mercredi 25 septembre, Paul Ricœur, professeur émérite de l'Université de Paris, développera, sur le thème : « *Vraie et fausse laïcité* », une vision protestante de la laïcité, tant à l'école que dans l'Etat.

Pendant toute la durée de l'exposition, un diaporama fonctionnera ; pour les groupes (en particulier pour les classes), des séances spéciales pourront avoir lieu sur demande.

Exposition du 19 au 26 septembre 1985, de 14 h à 19 h en semaine et de 14 h à 18 h les samedi et dimanche, à l'Hôtel de ville de Châtenay-Malabry. Pour tout renseignement, téléphoner au 660 30 40.

« On a pu dire de la « révocation » qu'aucun acte n'a été plus unanimement loué par les contemporains et plus unanimement blâmé par la postérité » (A. Latreille).



Les Réformés s'enfuient de La Rochelle en novembre 1661.

Pourquoi alors commémorer cette faute de Louis XIV ? Pourquoi les Archives nationales et les communautés réformées et luthériennes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Sceaux, organisent-elles une exposition en souvenir de cet événement ?

Même s'il s'agit là d'un dommage irréparable causé à la minorité protestante, et probablement même à la communauté nationale, faut-il se complaire dans le souvenir des persécutions subies par nos prédécesseurs, ou, pire encore, faudrait-il réclamer pour nous quelque honneur au nom de leurs souffrances passées ? En aucun cas ! Alors, pourquoi ? Que représentait donc l'Edit de Nantes, cet Edit « irrévocable et éternel » accordé par Henri IV (mai 1598) aux protestants de France ?

En fait, l'Edit de Nantes faisait des protestants « un corps politique avantagé et un corps

religieux désavantagé » (E.G. Léonard). Ils obtenaient, en effet, la liberté de conscience et l'admissibilité à tous les emplois. Mais surtout, en raison de la force politique représentée par ce qu'on a appelé les « *Provinces unies du Midi* » (J. Delumeau), des tribunaux spéciaux sont constitués pour les protestants et des places fortes (une centaine de villes et de châteaux) sont conservées par eux. Les ligueurs catholiques avaient les mêmes avantages. Cette concession devait constituer la garantie du respect de l'Edit. Religieusement, par contre, les réformés sont très loin d'être sur un pied d'égalité avec les catholiques. La grande vague de l'expansion du protestantisme est passée, toute une série de villes sont interdites au culte protestant (Paris, Toulouse, Reims, Bourges, Orléans, Dijon, etc.). Le culte ne peut être célébré que là où il l'était avant 1598, et dans pas plus de deux places par baillage ou sénéchaussée, ainsi que chez les seigneurs protestants

« Tous les élèves, même les meilleurs, ont besoin que l'on s'occupe d'eux ».

COURS DUQUESNE

Enseignement Privé Secondaire et Supérieur
de la 6^e aux Bacs A. B. .C. D.

Renseignements :

Tél. 770.28.43 +

1, rue Taitbout — Paris 9^e (métro : AUBER-OPÉRA)

SUPÉRIEUR classes préparatoires

- aux ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES
- au BTS des SERVICES INFORMATIQUES

Prévu pour septembre 1985 : notre centre 2 se situera
au 242, rue du Fg-St-Antoine (métro : NATION) — PARIS 12^e

PRÊTS D'ÉTUDE POUR TOUTES SECTIONS

LABORATOIRE INFORMATIQUE : IBM 36, IBM PC

COMMUNIQUÉS

ayant pouvoir de haute justice. Toute expansion est donc interdite. Le culte catholique est rétabli partout, même si l'église catholique a eu parfois de la peine à récupérer les biens qui lui avaient été enlevés. De toute façon, les protestants devaient « *garder et observer les fêtes de l'Église catholique et payer la dîme* ».

Quatre-vingt-dix ans après, par les persécutions et les dragonnades, il ne reste rien de ces avantages et un grand nombre de protestants (200 000 estime-t-on) se sont déjà exilés, ou vont le faire, les plus fortunés et les plus instruits en premier lieu. D'autres ont abjuré sous la contrainte et même le pape Innocent XI reconnaîtra le caractère sacrilège de ces comunions forcées.

Les considérants de la révocation indiquent que « *la meilleure et la plus grande partie des sujets s'étant convertie, le roi a le grand dessein de réaliser l'unité religieuse du royaume* ». Douze articles visent l'interdiction du culte, l'expulsion des pasteurs, le maintien de la législation contre les relaps, l'obligation du baptême et du mariage catholiques, l'affectation des biens des consistoires, l'interdiction

pour les ex-réformés de s'expatrier ou de transporter hors du royaume leurs biens ou leurs effets.

Cependant, il y a dans l'Edit de Fontainebleau (édit de révocation) un curieux article 12, qui permettait aux protestants non convertis « *en attendant qu'il plaise à dieu de les éclairer comme les autres* » de demeurer en France sans être inquiétés, à condition « *de ne point faire d'exercice ni de s'assembler sous prétexte de prière ou de culte de ladite religion* ». On attribue cet article, jamais appliqué, aux scrupules du Dauphin, mais aussi à l'influence d'un scéen, descendant de Colbert, Seignelay, propriétaire du château de Sceaux, celui qui fit creuser le grand canal.

La révocation fut saluée comme une grande victoire en France et les dommages économiques, causés par le départ des protestants les plus industriels, ne furent pas aussi catastrophiques pour le royaume qu'on a bien voulu l'écrire. Dans un abrégé d'histoire à l'usage des écoles, on peut lire ce résumé pour 1685 : « *Capitulation de Gênes — Fête de Sceaux — Révocation de l'Edit de Nantes — Mort de*

M. Le Tellier » (cité par J. Carbonnier dans le numéro spécial de « *Réforme* », hebdomadaire protestant d'information générale, du 25 mars 1985).

Par contre, il est certain que pour plusieurs pays étrangers (Angleterre, Pays-Bas, Suisse, Allemagne, Afrique du Sud, etc.) ce fut une source de renouveau et de richesse. L'influence des émigrés protestants fut très sensible. En 1720, un tiers de la ville de Berlin était peuplé de Huguenots français. Les familles protestantes, revenues en France au XVIII^e et au XIX^e siècles ont, elles aussi, beaucoup reçu de ces pays et ont souvent conservé des liens privilégiés avec eux.

L'exposition sur la révocation de l'Edit de Nantes ne peut être une commémoration passive. Elle est rappel de la fidélité de Dieu toujours actuelle. Elle est l'origine de cette méfiance que nous avons contre toute intoxication, comme celle dont Louis XIV fut à la fois la cause et la victime. Elle est aussi un précieux témoignage du respect de l'autre et le refus de tout totalitarisme. Ainsi, elle est réellement actuelle.

Pasteur Bertrand DE LUZE

Préfecture des Hauts-de-Seine

Journée portes ouvertes des monuments historiques, dimanche 22 septembre 1985

Le patrimoine architectural ne doit plus être l'affaire des seuls spécialistes. La volonté d'aller au devant du public, qui motive l'action du ministère de la Culture, doit être l'occasion pour chacun de mieux connaître les édifices au milieu desquels il vit.

C'est pourquoi, le dimanche 22 septembre prochain, une journée « *portes ouvertes* » sera organisée dans les monuments historiques de toute la France.

Ce jour-là, non seulement tous les monuments de l'État seront ouverts gratuitement au public, mais aussi tous les édifices publics ou privés dont les propriétaires auront accepté l'ouverture pourront être visités moyennant une éventuelle participation financière. Dans certains monuments des animations spécifiques seront organisées telles que visites guidées, concerts ou expositions.

En outre, cette journée sera l'occasion de diffuser un certain nombre de documents pratiques (circuits de visite, brochures) et permettra aux associations de sauvegarde du patrimoine de présenter leurs activités.

17^e Festival de l'Orangerie de Sceaux

Du 13 juillet au 6 octobre 1985

Organisé par l'association « *Saison Musicale d'Été de Sceaux* », et placé sous le haut patronage de M. Paul Graziani, président du conseil général des Hauts-de-Seine, le Festival de l'Orangerie de Sceaux est l'un des plus grands festivals d'été en Ile-de-France.

Plus spécialement orienté sur la musique de chambre, il incorpore également des programmes « *tout public* », allant de la musique folklorique au jazz.

Créé par Alfred Loewenguth en 1969, avec l'aide du musée de l'Ile-de-France, ce festival a déjà accueilli plus de 200 000 auditeurs dans la prestigieuse Orangerie du château de Sceaux, avec toujours le souci d'adapter la musique au cadre dans lequel elle s'écoute.

Ainsi s'est constitué un public fidèle et les 850 concerts déjà donnés ont permis d'apprécier des solistes de renom international et de découvrir de jeunes musiciens de grand talent.

Le prochain festival, dix-septième du nom, aura pour ligne de force :

- le piano, avec des programmes autour de Chopin ;

- la musique de chambre, avec l'intégrale des œuvres de Maurice Ravel ;
- un cycle autour de la flûte.

Enfin, le festival réservera une place aux tricentenaires (Bach, Haendel et Scarlatti).

1985 est aussi l'année du tricentenaire de l'inauguration de l'Orangerie par Louis XIV.

Pour tout renseignement, téléphoner au 660 07 79.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La banque de votre bien-être.

AGENCE DE SCEAUX 106, rue Houdan — Tél. 350.68.26

MARDI au VENDREDI 9 h à 12 h 15 — 13 h 30 à 17 h · SAMEDI 8 h 45 à 12 h 15 — 13 h 30 à 16 h 30

COMMUNIQUÉS

Institut Universitaire de Technologie de Sceaux

« Osez ; créez une entreprise »

C'est sur ce thème que s'est tenue la 2^e journée « Création d'entreprises » de l'IUT de Sceaux

En 1978, l'IUT de Sceaux a pris un pari sur l'avenir.

Pour la première fois, en effet, il a intégré parmi les enseignements habituellement dispensés une matière encore peu développée : la création d'entreprises. A l'heure actuelle, il reste un des seuls établissements de cette nature à avoir poussé l'expérience aussi loin.

En 1984, les étudiants de l'IUT ont proposé un nouveau défi à leurs enseignants. Celui de présenter au public les dossiers qu'ils avaient élaborés. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'organiser un salon. Ce dernier a rassemblé toutes les idées en gestation ou déjà concrétisées sous forme de projets.

Forts de ces premiers succès, étudiants et enseignants ont voulu aller plus loin.

En 1985, s'est créé, à l'IUT, l'Association pour la Création d'Entreprises (ACE). Cette association est animée conjointement par des étudiants et des enseignants. Pour promouvoir et aider la création d'entreprises, elle développe trois types d'actions :

- instaurer une collaboration permanente entre l'IUT, le monde de l'entreprise, les collectivités locales, ainsi que tous les organismes susceptibles de fournir un appui financier ou logistique ;
- favoriser les rencontres entre ceux qui, ayant des spécialités très diverses, souhaiteraient s'associer pour élaborer un projet commun ;
- organiser, ponctuellement, une manifestation permettant de mettre en contact les projets de réalisation d'une idée et les partenaires, en les faisant profiter de l'expérience de dirigeants accomplis.

C'est ainsi que s'est tenue, le jeudi 18 avril, dans les salons Havas, à Neuilly-sur-Seine, la 2^e journée « Création d'entreprises », aussi réussie que la première journée le laissait présager.

Les étudiants ont exposé et présenté leurs projets de création d'entreprises. Cette exposition a permis la rencontre entre étudiants et professionnels, puis une table ronde a été organisée sur le thème principal de la journée : « Osez ; créez une entreprise » ou « Comment concevoir, naître et durer ».

Jacques Maillot, P D G de « Nouvelles Frontières », et Didier Ades, journaliste à France-

Inter, animateur de l'émission « Boulevard des entrepreneurs », animaient cette table ronde. Des créateurs récents et des représentants d'organismes favorisant la création participaient au débat.

La journée s'est achevée par un cocktail-rencontre avec le concours du ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

450 000 F de prix aux « Jeunes entrepreneurs » des IUT

Depuis dix ans, de nombreuses entreprises ont disparu bien que, depuis 1980, pour une entreprise qui disparaît quatre sont nouvellement créées. Mais le secteur de l'artisanat n'a pas suivi le mouvement et si, globalement, les créations d'entreprises ont repris, le solde est devenu négatif dans ce secteur. En 1984, pour 69 926 entreprises artisanales créées, 79 957 autres ont disparu.

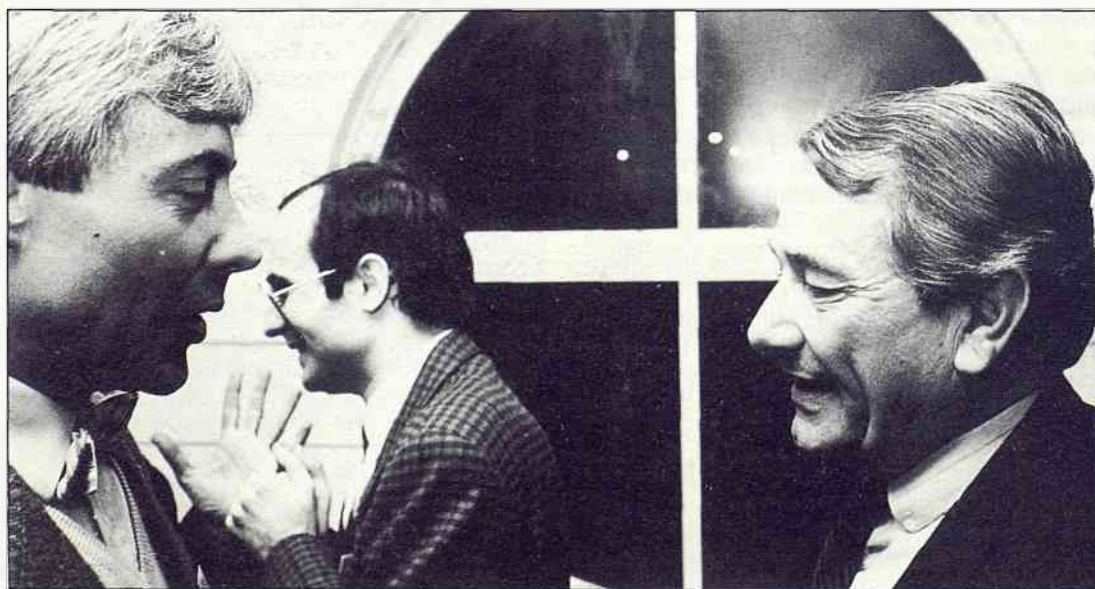
Il fallait réagir. Un concours de création d'entreprises a été lancé à l'initiative du ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, qui s'intitule « Les jeunes entrepreneurs ». Ce concours est destiné à permettre la réalisation des meilleurs projets de création d'entreprises artisanales préparés par les étudiants des IUT. Les équipes présentant un projet commun peuvent provenir d'IUT différents. Chaque projet doit associer trois compétences : production, gestion, marketing.

Les projets présentés devront être réalisables en 1986. Ils doivent être établis sur la base d'un capital de 50 000 F. Chaque projet devra présenter, de façon précise, tous les éléments nécessaires à son appréciation (aux plans juridique, technique, marketing, financier, etc.). Les projets sont parvenus au secrétariat du concours, 24, rue de l'Université, pour le 1^{er} mai 1985. La première sélection, qui devra avoir lieu avant le 30 octobre 1985, s'effectuera au niveau de chaque IUT de France par un jury de sélection où des représentants des chambres des métiers, des banques populaires et des acteurs économiques régionaux siègeront aux côtés des enseignants. Chaque jury aura la charge de sélectionner deux dossiers. Le jury de l'IUT de Sceaux aura fort à faire, puisque nos étudiants ont déposé quinze projets.

La sélection définitive sera le fait d'un jury national, présidé par le ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme. Le jury récompensera huit projets, parmi tous ceux qui arriveront de l'ensemble des IUT de France. Chaque prix, d'un montant de 50 000 F, représentera le capital de l'entreprise. Ces prix sont offerts par des organismes variés : le ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, bien sûr, mais aussi la MAAF, la Chambre Syndicale des Banques Populaires, l'Agence Nationale pour la Création d'Entreprises, etc.

Espérons que certains des étudiants de l'IUT de Sceaux participeront à la cérémonie de remise des prix, en décembre 1985.

Dominique PAOLUZZO



Michel Crépeau (à droite), ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, et Michel Audousset (à gauche), président de l'Association pour la Création d'Entreprises (ACE).

COURS COLBERT

46, rue du Lycée - 92330 SCEAUX Tél. 350.23.15 et 660.83.95

Externat • 1/2 Pension • Mixte • Des classes primaires au baccalauréat

**OUVERTURE DE CLASSES BILINGUES FRANÇAIS/ANGLAIS
CE1 - CE2 - CM1 - CM2**

- Anglais totalement intégré dans l'emploi du temps (1 h 1/2 par jour).
- Élèves travaillant par petits groupes (moins de 15 par classe).
- Recours aux méthodes audio-visuelles et à des formes d'expression et de créativité en langue anglaise.
- Enseignants spécialement formés et hautement qualifiés.

COMMUNIQUÉS

Fermetures annuelles des pharmacies

- Pharmacie GAILLOT, 127, rue Houdan : du 1^{er} au 20 août ;
- Pharmacie LAVERDET, 106, rue Houdan : du 14 juillet au 11 août ;
- Pharmacie LEBLANC, 51, rue de Bagneux : ne ferme pas ;
- Pharmacie PHAN-DUYEN, 43, rue des Cou-drais : du 1^{er} août au 1^{er} septembre ;
- Pharmacie PIQUET-KUNTZ, 144 bis, avenue du Général-Leclerc : du 1^{er} août au 1^{er} septembre ;
- Pharmacie THIÉBAUT, 7, avenue des Quatre-Chemins : du 15 août au 1^{er} septembre ;
- Pharmacie VARIN, 45, rue Houdan : du 11 août au 31 août.

des boulangeries

Quartier du Centre

- M. ANFRAY, 102, rue Houdan : du 1^{er} au 31 juillet ;
- M. THION, 78, rue Houdan : du 15 au 31 juillet ;
- M. DURAND, 49, rue Houdan : du 30 juillet au 27 août ;
- M. ROZE, 6, rue du Docteur-Berger : du 5 au 29 août.

Quartier Parc - Petit-Chambord

- La Nouvelle Viennoise, 135, avenue du Général-Leclerc (à Bourg-la-Reine) : du 30 juillet au 29 août.

Quartier de Robinson

- M. HAMELIN, 1, avenue des Quatre-Chemins : ne ferme pas.

Quartier des Blagis

- M. DUBOIS, 17, avenue Lombart (à Fontenay-aux-Roses) : du 1^{er} juillet au 5 août ;
- M. BON, Centre commercial des Blagis : du 1^{er} août au 3 septembre.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence aux baraquements (95, rue Houdan), le vendredi 20 septembre, de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre prendre contact avec M. Le Baill à l'Assemblée nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

Déjeuner-spectacle du troisième âge

Cette année, c'est le jeudi 13 juin qu'a eu lieu le banquet-spectacle des personnes âgées. Comme les années précédentes, le rendez-vous avait été fixé sous le chapiteau installé dans le jardin de la Ménagerie à l'occasion des fêtes de Sceaux.

Le soleil était lui aussi de la fête et les 315 personnes présentes ont pu, dès 12 heures, pénétrer sous le chapiteau où il faisait déjà très bon. Chacun s'est alors cherché de sympathiques compagnons de table et s'est installé pour déjeuner. Aux invités s'étaient joints des représentants du conseil municipal, des personnalités et les musiciens du groupe « Eau chaude-Eau froide » qui animèrent l'après-midi.

Au moment de l'apéritif, M. le maire s'adressa à tous les convives pour leur souhaiter la bienvenue et un bon appétit. Le déjeuner — composé d'une coquille de poisson, de carré de veau accompagné de tomates provençales et de pommes sarladaises, d'une salade de saison, suivie d'un plateau de fromage et d'une coupe martiniquaise — a été, semble-t-il, très apprécié.

Après le champagne, une jeune prestidigitatrice se joignit aux quatre musiciens.

Gaieté, détente et amitié ont été les maîtres mots de la journée, pour le plus grand plaisir de tous.



Permanence d'Accueil, d'Information, d'Orientation

Formation professionnelle Stages rémunérés

La Permanence d'Accueil, d'Information, d'Orientation rappelle à tous les jeunes scéens âgés de 16 à 18 ans, sortis du système scolaire et désirant acquérir une qualification professionnelle, qu'elle se tient à leur disposition en

vue de leur inscription pour les stages de la rentrée de septembre :

- le mardi, de 10 h à 12 h, au Centre Social et Culturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18 ;
- le mercredi, de 15 h à 17 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles, tél. 350 05 96.

Chambre syndicale des géomètres-experts fonciers des Hauts-de-Seine

En raison du nombre croissant de demandes et de la complexité des problèmes qui lui sont soumis, la Chambre syndicale des géomètres-experts fonciers du département des Hauts-de-Seine continuera de tenir une permanence de consultation gratuite par téléphone, le dernier jeudi de chaque mois, entre 14 h 30 et 17 h 30, au 770 24 34.

Service national - Recensement

En application de l'article L 15 du code du service national modifié par la loi du 8 juillet 1983, les jeunes gens âgés de 17 ans sont soumis aux obligations de recensement.

Afin de faciliter l'application de ces nouvelles modalités, une période transitoire est prévue entre juillet 1984 et juillet 1986.

Les jeunes gens nés en novembre et décembre 1967, janvier et février 1968 devront se faire recenser au mois de juillet 1985.

Les intéressés se présenteront à la mairie, munis du livret de famille des parents.

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**
R. SERVIGNAT & Cie
12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

La Caisse des écoles de la ville de Sceaux recrute 26 surveillants de cantine pour assurer la surveillance de jeunes enfants, tous les jours, de 11 h 30 à 13 h, dans les écoles maternelles et élémentaires. Aucune qualification particulière n'est exigée, mais ce travail nécessite une bonne compréhension des enfants. Le taux de la vacation (1 h 30) s'élève à 72,43 F. Les personnes intéressées doivent adresser dès maintenant leur candidature au Service du personnel de la mairie de Sceaux, 122, rue Houdan, 92331 Sceaux Cedex.

Cherche, pour septembre, personne sérieuse pour s'occuper d'un enfant de 7 mois, toute la journée, et aller chercher son frère, 4 ans, à l'école du Petit-Chambord. Tél. 702 62 27.

Cherche jeune fille pour aller chercher 2 enfants à l'école du Petit-Chambord, de 16 h 30 à 18 h, à la rentrée de septembre. Tél. 660 35 71 (après 18 h).

Recherche personne pour prendre une fillette de 2 ans 1/2 à la sortie de l'école du Centre et la garder jusqu'à 20 h 30. Tél. 661 01 43 (après 20 h 30).

Recherche dame pour aller chercher 2 enfants, 4 ans et 8 ans, à la sortie de l'école des Blagis et les garder à leur domicile (5 mn de l'école) + quelques travaux de ménage, jusqu'à 19 h. Tél. 350 12 03 (le soir, à partir du 15 juillet).

Cherche personne sérieuse pour s'occuper d'un enfant et ménage, environ 12 h/semaine, hors vacances scolaires, à partir du 9 septembre. Tél. 702 57 84.

Cherche personne sérieuse pour heures de ménage et repassage. Tél. 350 15 57 (le soir après 20 h).

Cherche femme de ménage, quartier parc de Sceaux, 6 h/semaine, jours indifférents. Tél. 661 61 56 (matin ou après 19 h).

Cherche couturière expérimentée pour confectionner vêtements dame, taille mannequin 36. Tél. 660 72 77 (après 18 h).

DEMANDES D'EMPLOI

Dame, 39 ans, secrétaire direction expérimentée, parfaitement bilingue (anglais langue maternelle, licence d'anglais) expérience ges-

tion de bureau, comptabilité, télex, traduction, cherche emploi pour septembre 85, de préférence temps partiel. Tél. 661 42 69.

Jeune bachelière recherche emploi pour juillet et/ou août sur Sceaux, ou alentours. Tél. 660 22 26.

Femme 40 ans, recherche travail secrétariat, temps partiel, à partir de septembre. Écrire à Mme Winckelmuller, 29, rue Ravon, 92340 Bourg-la-Reine.

Étudiante se propose pour tenir compagnie la nuit à une personne âgée ou pour garder des enfants la nuit. Tél. 735 30 83.

Animateur maternel assurerait baby-sitting, enfants de deux ans et plus. Tél. 920 08 05 (demander Xavier).

Jeune femme sérieuse cherche enfants à garder pour le mois d'août à la campagne (45 km de Limoges) + vacances scolaires Pâques et Noël. Tél. 660 47 40.

IMMOBILIER

A louer à Sceaux : immeuble standing de 1971, rez-de-chaussée, deux pièces, tout confort (sans cave), bail professionnel possible, loyer 3 000 F/mois plus charges environ 650 F/mois, garanties exigées. Tél. 702 94 64 (après 20 h).

A louer studio meublé, 2 fenêtres, petit cabinet de toilette, eau chaude et froide, possibilité légère cuisine. Tél. 661 16 48 (entre 13 h et 14 h et à partir de 20 h 30).

Jeune fille, situation stable, cherche à louer studio à Sceaux, vers Robinson, Châtenay ou Châtillon. Tél. 702 46 92 (avant 10 h ou après 19 h).

Étudiante, 4^e année École Polytechnique Féminine, cherche chambre, salle d'eau, cuisine ou possibilité cuisine, à Sceaux. Tél. 660 32 06 (à partir de 19 h).

Orthophoniste cherche à louer local professionnel non commercial, 2 pièces, à Sceaux. Tél. (8) 348 51 21 (le soir).

Urgent, société cherche location pour cadre direction, appt. ou maison de fonction, 4 ch., à Sceaux ou environs. Tél. (6) 077 82 92 (secrétariat direction personnel).

A vendre à Sceaux, quartier Marne-Musiciens-Blagis, entre stations Sceaux et Bourg-la-Reine du RER, appartement 135 m², excellent état, séjour double, 4 chambres, grande entrée, cuis-

sine équipée, salle de bains + salle d'eau, nombreux beaux rangements, 2 caves, parking. Tél. 350 69 74.

A vendre, Le Barcarès (66), appartement face à la mer, second et dernier étage, grand séjour 31 m², 2 chambres, grande terrasse, 57 m², excellent état, meublé, cuisine très bien équipée, chauffage central individuel, parc auto couvert, cave ; prix : 490 000 F. Tél. 661 21 97.

VENTES

A vendre R 5 automatique, année 1980, 74 000 km. Tél. 702 40 20.

A vendre R 18 break, type 2, sous garantie, 8 000 km, sortie octobre 1984 ; prix : 46 500 F. Tél. 661 27 55 (après 19 h).

Vends R 18, turbo, année 1983, excellent état, 50 000 km, toutes options ; prix argus : 53 000 F. Tél. 660 88 58, poste 323, M. Charrier (heures de bureau).

A vendre très beau coupé Opel GT, modèle unique, entièrement refait, très nombreuses factures pièces, 4 000 km, à voir tous les jours ; prix : 6 500 F. Tél. 663 27 80.

Vends machine à laver la vaisselle Lincoln-Elite, 14 couverts, révisée ; prix : 1 200 F. Tél. 661 25 14 ou écrire à René Chaumet, 2, rue du Maréchal-Joffre à Sceaux.

Pour cause déménagement, vends 1 salon : grand meuble avec 2 fauteuils et un canapé-lit. Tél. 661 50 29.

Vends matériel de développement et tirage de photos noir et blanc, très bon état : agrandisseur Oméga B 66 XL, objectif Komura S 3,5/5D, timer : Philips PDC 011, margeur Tog, sècheuse essoreuse KD, cuve Patterson + divers accessoires ; prix très intéressant : 3 000 F. Tél. 728 88 06 (après 20 h).

Vends planche Sailboard Pinto (83), grément neuf (wishbone vario, voile 6 m², fathead, mylar) + accessoires ; planche complète : 3 300 F. Tél. 661 26 13.

A vendre aquarium de 90 l avec éclairage, prix : 200 F ; vélo d'occasion, prix : 200 F. Tél. 702 05 88 (après 18 h).

A vendre portrait, peinture à l'huile par Marguerite Dorbritz ; bataille navale sur panneau de bois ; col de fourrure en loup gris ; coupons de tissu lainage et cotonnade ; anorak, salopette, après-ski, taille 10 ans. Tél. 702 38 98 (de 17 h à 21 h).

DIVERS

Cherche gentille personne pour garder mon chat au mois d'août. Tél. 350 63 36.

CITROËN



VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCATION SANS CHAUFFEUR

SAMA VERDIER SUD-OUEST

28, av. Aristide-Briand — 94110 ARCUEIL

2, av. Aristide-Briand — 92220 BAGNEUX

Tél. 655 28 38

ET SES AGENTS

GARAGE DESLANDES 98, rue Boucicaut — 92260 FONTENAY-AUX-ROSES — Tél. : 661 21 75

GARAGE OLIVIER 33, rue Salvador-Allende — 92220 BAGNEUX — Tél. : 735 68 17

santé : services de garde

	DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS	INFIRMIERS
JUILLET	Dimanche 7	Dr ROMEO 18 bis, rue de Fontenay 350 80 19	Mme PIQUET-KUNTZ 144, av. du Gal-Leclerc 350 03 00	Mme GALAND 45, rue Houdan 702 24 23
	Dimanche 14	Dr TOURNERIE 112 bis, rue Houdan 661 19 93	Mme SIMON (à Bourg-la-Reine) 15, av. du Gal-Leclerc 665 08 59	M. CHAPLAIN 23, rue des Filmins 660 37 98
	Dimanche 21	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc 660 74 87	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702 77 97	Mme VIEL 13, av. Roosevelt 661 13 00
	Dimanche 28	Dr COMPAGNON 112 bis, rue Houdan 661 19 93	M. VICCA (à Bourg-la-Reine) 56 bis, av. du Gal-Leclerc 663 08 27	Mme MERCIER 10, av. Jean-Perrin 350 13 93
AOÛT	Dimanche 4	Dr SEBAOUN 7, av. des 4-Chemins 350 17 36	M. BOTTONE (à Bourg-la-Reine) 1, place Condorcet 663 49 38	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévise 660 16 66
	Dimanche 11	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 011 63 26	M. MARTIN (à Bourg-la-Reine) 41, bd Carnot 663 07 95	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros 702 11 81
	Jeudi 15	Dr BRIDEY 4, pl. du Gal-de-Gaulle 350 88 41	Mme PHAN DUYN 43, rue des Coudrais 702 40 44	Mme GALAND 45, rue Houdan 702 24 23
	Dimanche 18	Dr BRIDEY 4, pl. du Gal-de-Gaulle 350 88 41	M. MIRAMOND (à Bourg-la-Reine) 135, av. du Gal-Leclerc 661 08 52	Mme GUILLOTTE 31, rue de Bagneux 661 26 63
	Dimanche 25	Dr GALVIN 53, av. G.-Clemenceau 702 38 38	Mme THIEBAULT 7, av. des 4-Chemins 661 16 12	Mme BRAGEOT 35, rue des Coudrais 660 05 93
SEPTEMBRE	Dimanche 1	Dr LE VAN QUYEN 123-125, rue Houdan 350 07 74	M. VARIN 45, rue Houdan 661 00 91	Mme VIEL 13, av. Roosevelt 661 13 00
	Dimanche 8	Dr HASSID 68, rue des Chêneaux 660 00 53	M. MARTIN-LAVIGNE (à Bourg-la-Reine) 104, av. du Gal-Leclerc 663 05 40	Mme MERCIER 10, av. Jean-Perrin 350 13 93
	Dimanche 15	Dr BENOUAISCH 138, av. du Gal-Leclerc 660 74 87	M. LUPORSI (à Bourg-la-Reine) 96, av. du Gal-Leclerc 663 05 56	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31, allée de Trévise 660 16 66
	Dimanche 22	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702 95 67	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 661 10 59	Mme LE MERRER (à Châtenay-Malabry) 8, rue Garros 702 11 81
	Dimanche 29	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661 16 05	Mme SIMON (à Bourg-la-Reine) 15, av. du Gal-Leclerc 665 08 59	Mme GALAND 45, rue Houdan 702 24 23

Le docteur Isabelle KRASUSKI-HORBLIN, dermatologue, est installée à Sceaux, 97, rue Houdan ; tél. 702 69 31.

Les docteurs BOCQUET et LEYDER, radiologues, remplacent définitivement, depuis le mois d'avril, le docteur COMBES. L'adresse et le téléphone sont les mêmes : 124, rue Houdan ; tél. 350 09 34.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17
	350 27 02
POMPIERS	18
	702 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	205 63 29
SERVICE D'URGENCE MÉDICALE	15
(Centre 15)	
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776 25 42
(les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)	
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631 69 22
(Service municipal)	
GAZ (Service d'urgence)	660 95 13
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	735 54 90
TAXIS :	
- Sceaux	350 00 00
- Bourg-la-Reine	661 00 00
- Fontenay-aux-Roses	660 24 10
SNCF (Renseignements)	261 50 50

JUILLET EXCEPTIONNEL

CHEZ

ROCHE BOBOIS

à **BOURG-LA-REINE**

72, bd du Maréchal-Joffre (N° 20) Tél. 661 32 77

I

II



**offre spéciale
limitée
(50 exemplaires)**

VOTRE RELAXATION

**DANS LE CUIR au prix
D'UNE CHAISE : 990 F - TTC**

A EMPORTER sous CARTON

DÉMARQUES IMPORTANTES sur SALONS * MOBILIERS DIVERS :

• CAN. 3 PL. + 2 FAUT. CUIR PLEINE FLEUR	32 500	20 000
• CAN. 3 PL. + CAN. 2 PL. RELAXE CUIR	37 000	24 000
• CAN. 3 PL. + CAN. 2 PL. CUIR BLANC	28 500	20 000
• CAN. 2 PL. CUIR. BLANC NACRÉ	12 500	8 000
• CAN. CONVERTIBLE + FAUT. CUIR	31 000	20 000
• PANORAMIQUE 4 PL. + FAUT. TISSU	30 000	12 000
• PANORAMIQUE 4 PL. + FAUT. TISSU	20 000	12 000
• RANGEMENT BIBLIOTHÈQUE INTERLUBKE	22 000	8 000
• LIT ABATTABLE INTERLUBKE	17 600	6 000
• CHAMBRE LAQUE NOIR - LIT - CHEVETS et COMMODOES	14 600	10 000

ETC., ETC.

Samedi 13 juillet
Rotonde du jardin de la Ménagerie

BAL DE NUIT

de 21 h à 2 h du matin

avec Jean-Pierre Olivier et son orchestre

ENTRÉE GRATUITE

vos achats de tous les jours
ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson